



L'édition en perspective 2025 / 2026

Rapport d'activité
du Syndicat national de l'édition



Syndicat national
de l'édition

L'édition en perspective 2025 / 2026

Rapport d'activité
du Syndicat national de l'édition



Syndicat national
de l'édition

Sommaire

01 LE SNE
S'ENGAGE

P.08-15

02 QUESTIONS
JURIDIQUES

P.16-27

03 PROMOTION
DU LIVRE ET
DE LA CULTURE

P.28-43

04 TRAVAILLER
DANS L'ÉDITION

P.44-49

05 ACTUALITÉS
PARTENAIRES

P.50-57

06 MISSIONS ET
ACTIVITÉS

P.58-72

Directeur de la publication : Renaud Lefebvre
Coordination éditoriale : Hélène Conand, Marie Le Bras
Rédaction : Méline Bartholomé
Conception graphique de l'intérieur : Quatorzemars.com
Conception graphique de la couverture : Athoms.fr
Imprimé en France par l'imprimerie Corlet

Édito

La fragilisation de plusieurs maillons de la chaîne du livre - auteurs, éditeurs ou libraires - s'observe depuis plusieurs mois. Avec un chiffre d'affaires qui s'élève à 2 883 millions d'euros et 419,6 millions d'exemplaires vendus en 2025, le secteur de l'édition subit cette année encore une baisse de 0,6 % en valeur et 1,5 % en volume. Ce constat partagé par différentes études sur la lecture montre la corrélation entre les changements de modes d'acquisition, avec la progression des livres d'occasion et les habitudes de vie favorisant le temps derrière des écrans au détriment de la lecture en France dans toutes les catégories d'âge.

Des crises, des défis, l'édition en a connu à travers sa longue histoire, et notre secteur a toujours trouvé de nouveaux modèles, s'est adapté et réinventé. Avec l'aide des pouvoirs publics, nous avons su aussi mettre en place la loi sur le prix unique du livre en 1981, trouver un dispositif pour lutter à l'époque contre le « photocopillage » en 1995 à travers les droits de gestion collective pour la reprographie et la création du CFC et de la Sofia.

Aujourd'hui, nous poursuivons de nouveaux chantiers collectifs avec Filéas qui œuvre à une plus grande transparence dans notre filière, Chapitres responsables, notre programme pour la réduction de l'empreinte carbone de l'édition et de nouveaux outils à venir comme Livrempreinte, qui permettra à chacun de mieux piloter sa trajectoire en mesurant ses émissions CO₂, ou encore SCAPIN, notre dispositif pour lutter contre la piraterie.

Aussi, nous devons poursuivre avec la même détermination à défendre notre filière. Cette année, le sujet de la souveraineté culturelle a fréquemment été discuté car l'émergence des IA génératives et le poids grandissant des GAFAM dans nos vies questionnent nos modèles. En nous regroupant avec l'interprofession ainsi qu'avec les

Vincent MONTAGNE
président



© SNE

représentants des organisations culturelles françaises, nous avons fait entendre notre voix. Au Sénat, le projet de loi sur la présomption d'utilisation de nos œuvres par les IA a pu être adopté à l'unanimité ce qui n'allait pas de soi, tant les vents contraires ont soufflé à chaque étape de régulation. Patience et ténacité seront de mise pour les prochaines étapes, y compris dans le contentieux qui nous oppose à Meta.

Si l'émergence de l'IA a sous-tendu nombre de nos travaux, les relations avec les représentants d'auteurs se sont poursuivies et ont notamment conduit à de belles avancées au sein de l'AMAEL, l'association de médiation entre auteurs et éditeurs, qui devrait instruire ses premiers dossiers cet automne. Nous avons d'ores et déjà pris date pour entamer d'autres cycles de discussions avec les représentants d'auteurs et réfléchir collectivement à certaines modalités de nos contrats tout en sauvegardant nos modèles économiques qui sont garants du maintien de la vitalité de l'édition.

Autant de défis sur lesquels se sont mobilisés les groupes et commissions du Syndicat national de l'édition dont je salue l'engagement décisif des membres. Le présent rapport documente une année de travail intense et une multitude d'actions dans tous les domaines de notre activité. Pour ce travail collectif mené par l'équipe des permanents et l'ensemble des professionnels, j'exprime à chacun ma profonde gratitude.

L'un des points d'orgue de notre année, enfin, a été l'incontestable succès du Festival du Livre de Paris, avec ses 121 000 visiteurs dont la moitié de jeunes de moins de 25 ans. Que cette fête du livre nous encourage à relever les défis des prochains mois.

Une année au SNE

Retour sur une année riche en événements, rythmée par le travail et les actions des groupes et commissions du Syndicat national de l'édition, que nous remercions pour leur engagement quotidien au service du livre et de la lecture. Qu'ils soient de nature juridique, politique ou événementielle, de nombreux temps forts ont marqué l'année 2025-2026.

17
NOVEMBRE
2025

Création de l'AMAEL

04
DÉCEMBRE
2025

Nouvelles assises du livre
et de l'édition

17
DÉCEMBRE
2025

Exclusion des livres du
Règlement de la Déforestation
par le Parlement européen

11
MARS
2026

Lancement de l'indicateur
quotidien de Filéas

16
AVRIL
2026

Signature de la charte
interprofessionnelle sur le prix
du livre et le recours aux
codes prix et signature de la
convention entre le pass
Culture et le Syndicat national
de l'édition

17-18-19
AVRIL
2026

La bande dessinée invitée
d'honneur au Festival du Livre
de Paris

SIGNATURE DE LA CONVENTION COLLECTIVE ENTRE LE PASS CULTURE ET LE SYNDICAT NATIONAL DE L'ÉDITION

P.20



© Live Shebdo



© Vincent Darnat

FESTIVAL DU LIVRE 2026

Cette année, le festival a accueilli 121 000 visiteurs au Grand Palais.

P.38-43

NOUVELLES ASSISES DU LIVRE ET DE L'ÉDITION

En 2025, les Assises du livre numérique ont étendu leur horizon et sont devenues les Nouvelles Assises du livre et de l'édition. Cette édition avait pour thème « Le pouvoir des livres » et leur influence sur la société.

P.30

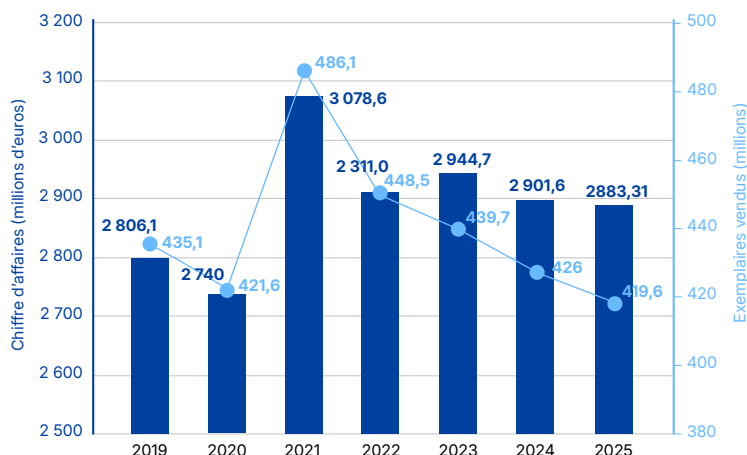


© DR

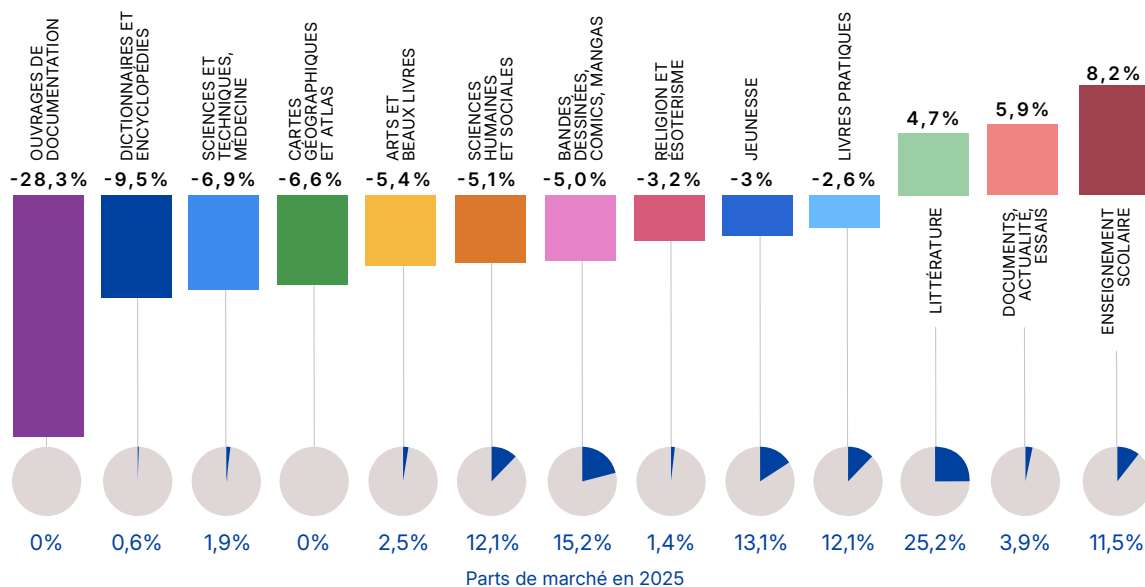
Les chiffres de l'édition

Principaux chiffres 2025

Le chiffre d'affaires des éditeurs est passé de 2 901,6 millions d'euros en 2024 à 2 883,3 millions d'euros en 2025, soit une baisse de 0,63 %. Le nombre d'exemplaires vendus est, lui, passé de 426 millions en 2024 à 419,6 millions en 2025, soit une baisse de 1,49 %. (ci-contre) Si l'on compare 2025 à 2019, année de « référence » prépandémie, le marché du livre est en croissance de 2,8 % en valeur mais en baisse de 3,6 % en volume.



Évolution du chiffre d'affaires en 2025 par segment éditorial



L'importance des droits d'auteur

Les droits d'auteur portés en charge ont augmenté de 4,27 % par rapport à 2024. Leur montant s'élève à 543,8 millions d'euros en 2025, contre 521,6 M€ en 2024.

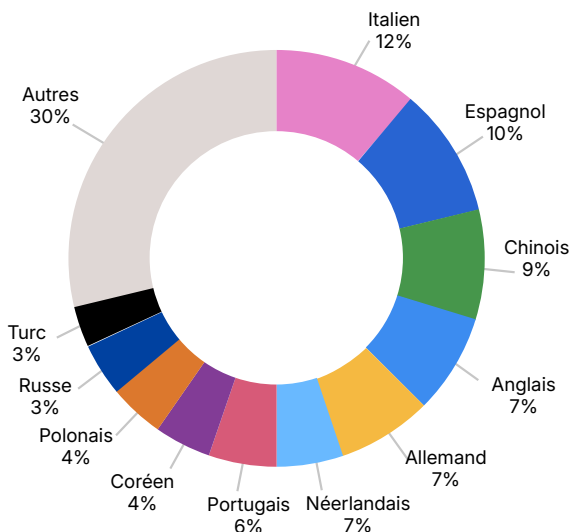
Le poids des droits d'auteur dans le chiffre d'affaires des maisons progresse et représente en moyenne 11,7 % du CA PPHT de l'échantillon en 2025, contre 11 % en 2024.

11,7%

À l'international

Les droits de traduction de 13 517 titres ont été cédés en 2025 : 11 280 pour des contrats de cession (84 % du total) et 2 237 pour des contrats de coédition (16 % du total). L'activité des maisons d'édition françaises à l'international est en baisse de 5,24 % : à périmètre constant, le volume des cessions de droits a baissé de 5,7 % tandis que celui des coéditions a baissé de 2,8 %. Hors coéditions, un titre sur deux (50,4 %) est cédé en bande dessinée ou en jeunesse. Avec 1 598 contrats conclus, l'italien dépasse l'espagnol et devient la première langue de traduction, suivi par l'espagnol, le chinois, l'anglais et l'allemand.

Cessions et coéditions 2025 : répartition par langue de traduction



L'édition numérique

En 2025, le marché de l'édition numérique, tous supports et toutes catégories éditoriales confondus, a généré un chiffre d'affaires de 275,3 M€, en baisse de 1,2 % par rapport à 2024. Cette tendance se retrouve dans tous les segments, hormis le grand public (hors littérature) qui affiche une hausse de 2,28 % de chiffre d'affaires après une forte baisse en 2024. L'édition numérique de littérature est cette année en baisse (- 1,79 %) après avoir tiré le marché à la hausse pendant quelques années. L'édition professionnelle et universitaire est en légère baisse (- 0,94 %). Enfin, l'édition scolaire numérique affiche la plus forte baisse (- 3,26 %). En 2025, le chiffre d'affaires des ventes de livres numériques (275,3 M€) représente 10 % du chiffre d'affaires total des ventes de livres des éditeurs (2 751,9 M€).

Tous les chiffres de l'édition sont à retrouver dans le rapport statistique complet, en ligne ou imprimé : *Les Chiffres de l'édition 2025-2026*.

1. LE SNE S'ENGAGE

Le Syndicat national de l'édition se mobilise au quotidien sur des sujets majeurs au sein du monde éditorial. En discussion constante avec les institutions publiques mais aussi les acteurs de l'interprofession et les auteurs, il agit de manière concrète pour soutenir la filière du livre qui ne cesse d'évoluer. Il protège les intérêts de ses adhérents devant l'essor de l'intelligence artificielle, au même titre que celui du marché du livre d'occasion, et contribue à la mise en place d'outils pour aider les éditeurs au quotidien.

L'ÉDITION SOUS TENSION



Renaud LEFEBVRE
directeur général

© Roman Pons Prades

Le livre demeure la pratique culturelle préférée des Français comme le confirme la dernière étude réalisée par l'IFOP. Avec plus de 400 millions d'exemplaires diffusés chaque année, le livre constitue, de très loin, le principal vecteur de diffusion de la création et de la connaissance. Cette position centrale dans notre culture et notre civilisation donne la mesure des enjeux de la préservation du fragile écosystème de notre filière.

Les tendances sont défavorables, marquées par un recul de la lecture et des tensions économiques croissantes sur chacun des maillons de la chaîne du livre. Ce contexte appelle des actions déterminées afin de prévenir les effets d'éviction qui pénalisent les acteurs de la création. La captation de valeur induite et le parasitisme à une échelle sans précédent des opérateurs d'intelligence artificielle génératives ne peuvent être tolérés plus longtemps. De même, il est urgent que soit mise en place une juste rémunération en droit d'auteur sur les ventes de livre d'occasion dont le développement débridé, au seul profit des grandes plateformes, menace à terme la viabilité de la création originale.

Sur l'ensemble de ces dossiers, le Syndicat national de l'édition se veut résolument force de proposition auprès des pouvoirs publics, auxquels incombe la responsabilité de conduire une politique publique cohérente et ambitieuse sur la lecture, de faire respecter la propriété intellectuelle et d'adapter le droit d'auteur aux nouveaux usages.

Pour leur part, les éditeurs ont poursuivi au cours de l'année écoulée leurs initiatives collectives pour doter l'interprofession d'outils innovants sur le suivi des ventes en librairie, la lutte contre le piratage, ou encore le calcul de l'empreinte carbone de la production de livres.

Le présent rapport ne rend qu'imparfaitement compte des actions de fond menées par le Syndicat national de l'édition grâce à l'engagement de tous les professionnels actifs dans ses groupes et commissions avec le soutien de son équipe permanente. Il n'en témoigne pas moins de l'énergie et de la détermination de chacun au service de la cause du livre.

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE : UN COMBAT COMMUN À L'INTERNATIONAL

Cette année encore, l'intelligence artificielle est au cœur des travaux du Syndicat national de l'édition, avec une mobilisation accrue de la part des professionnels du secteur.

Toutes ces initiatives ont un objectif commun, assurer le respect des grands principes du droit d'auteur (autorisation préalable, rémunération) et imposer la transparence à ces systèmes d'IA, seule façon d'aboutir à une réelle souveraineté numérique et culturelle.

Depuis mars 2025, éditeurs et auteurs, le Syndicat national de l'édition, la Société des Gens de Lettres et le Syndicat national des auteurs et des compositeurs poursuivent en justice Meta en raison de son utilisation non autorisée d'œuvres à partir de corpus illicites. La procédure est en cours.

À l'étranger également, le monde de la culture et du livre en particulier, est aujourd'hui contraint au contentieux lorsque toutes les tentatives de dialogues ont échoué faute d'interlocuteurs du côté des opérateurs d'IA. Le 5 mai 2026, cinq groupes d'édition américains et un auteur ont annoncé le dépôt d'une action collective contre Meta au tribunal fédéral. Cette mobilisation témoigne d'un combat commun et d'une urgence à mettre fin aux stratégies assumées d'opacité et d'infraction à la loi.

Les initiatives politiques continuent et montrent une prise de conscience de l'importance du droit d'auteur et la recherche de solutions pour les titulaires de droits. La proposition de loi visant à instaurer une présomption d'exploitation des contenus culturels par les fournisseurs d'IA est directement inspirée des travaux menés au

sein du Conseil supérieur de la propriété littéraire et artistique (CSPLA). Le résultat de plusieurs nouvelles missions initiées par le CSPLA est attendu dans les prochains mois, en particulier sur les Deepfakes et le régime juridique des productions issues de l'IA.

Enfin, le Syndicat national de l'édition s'est tenu aux côtés de ses membres en les invitant à effectuer les réclamations sur leurs titres dans le cadre de l'accord Anthropic. Le SNE assurera cette année encore le soutien de toute action et solution permettant de rendre effectifs la transparence des systèmes d'IA et le respect du droit d'auteur.

PROPOSITION DE LOI RELATIVE À L'INSTAURATION D'UNE PRÉSUMPTION D'EXPLOITATION DES CONTENUS CULTURELS PAR LES FOURNISSEURS D'IA

Le 8 avril 2026, la proposition de loi relative à l'instauration d'une présomption d'exploitation des contenus culturels par les fournisseurs d'intelligence artificielle a été adoptée à l'unanimité par le Sénat.

Cette proposition de loi a pour objectif d'en finir avec les stratégies d'opacité délibérée des fournisseurs d'intelligence artificielle et de les inciter à entrer en discussion avec les titulaires des œuvres, alors mêmes que celles-ci contribuent directement à la performance de leur modèle.

LE SNE CIBLE L'OFFRE ILLÉGALE DE MANGAS : UNE NOUVELLE VICTOIRE CONTRE LE PIRATAGE EN LIGNE

Le Syndicat national de l'édition mène une veille permanente à l'encontre des sites pirates et entend lutter en particulier contre les offres illicites de mangas. Suite à l'action réussie contre le site Z-Library, bibliothèque numérique donnant accès à des œuvres contrefaites ; le groupe Manga a engagé le 20 juin 2025 une action de blocage de noms de domaine contre le site « Japscan ». De nombreux éditeurs manga soutiennent cette nouvelle action : Delcourt, AC Média (Ki-oon), Kana, Kurokawa, Crunchyroll, Glénat, Pika, Panini et Casterman.

Le 23 juillet 2025, le juge a ordonné aux fournisseurs d'accès à Internet de bloquer les noms de domaine identifiés comme menant vers le site « Japscan » sur le territoire français pour une durée de 18 mois.

Suite à cette décision, l'audience du site « Japscan » a fortement chuté (3,6 millions de visiteurs en janvier 2025 contre 616 000 en octobre 2025). La réapparition de ce site sous de nouveaux noms de domaines est documentée et donnera lieu à de nouvelles actions jusqu'à la disparition totale du site. La méthode de blocage ainsi mise en œuvre a vocation à être reproduite dans une stratégie des éditeurs visant à intensifier ce type d'actions.

SCAPIN, LA NOUVELLE STRATÉGIE ANTI-PIRATAGE DU SNE

Le Syndicat national de l'édition intensifie sa politique de lutte contre le piratage et lance à partir du 1^{er} juillet SCAPIN :

le Service Collectif Anti-Piratage Numérique. Cette nouvelle stratégie repose sur le déploiement d'un service en trois phases :

- 1** Une veille permettant la découverte de nouveaux sites pirates couvrant la plupart des secteurs éditoriaux.
- 2** Des actions précontentieuses contre les sites pirates les plus nocifs, ciblant les partenaires de ces sites (moyens de paiement, hébergement, régies publicitaires...) et réseaux sociaux.
- 3** Des actions contentieuses contre les sites pirates les plus récalcitrants (actions en blocage de noms de domaine, actions civiles ou au pénal).

Cette stratégie sera conduite par un comité de pilotage dans lequel siègeront les éditeurs participant à SCAPIN. Ces éditeurs pourront également bénéficier d'un service complémentaire de mise sous surveillance d'un quota de titres pour de la notification et du déréférencement.

SCAPIN est financé à 50 % par la Sofia, les 50 % restant étant financés par les éditeurs volontaires participant à cette solution collective. Le SNE proposera à l'automne 2026 un webinaire à destination de ses membres pour leur détailler cette nouvelle stratégie.

CHAPITRES RESPONSABLES, POUR UNE ÉDITION DURABLE : DE NOUVELLES AVANCÉES



Conscient de l'empreinte environnementale de l'activité d'édition de livres, le Syndicat national de l'édition mène depuis plusieurs années de nombreuses actions de sensibilisation auprès de ses adhérents pour les accompagner dans leur dynamique d'éco-responsabilité.

En janvier 2025, le plan *Chapitres Responsables*, pour une édition durable a été lancé, marquant une nouvelle étape décisive. Ce programme repose sur trois axes : la mise à disposition d'un calculateur carbone, la réalisation d'une analyse du cycle de vie des ouvrages et la conception d'un programme de formation aux enjeux environnementaux destinés aux salariés du secteur.

L'objectif du calculateur carbone est de donner à chaque éditeur la mesure de ses émissions de CO₂ pour chaque ouvrage, mais également d'obtenir le bilan de l'empreinte carbone de l'ensemble de sa production sur une période donnée tout en identifiant les leviers de réduction des émissions. Le calculateur carbone « Livreempreinte », une plateforme accessible techniquement et financièrement aux plus petites entreprises comme aux plus grandes. L'analyse du cycle de vie du livre permettra aux maisons d'édition de mieux comprendre et optimiser leur impact environnemental tout au long de la chaîne de production et de distribution du livre imprimé.

Le volet de formation, lancé en mars 2026, comporte un module en *e-learning* sur les enjeux environnementaux du secteur de l'édition déployé en partenariat avec des organismes de formation. Le contenu de ce module est fourni par les professionnels du livre adhérents au SNE. En investissant sur la formation de leurs salariés, les maisons d'édition participent à l'essaimage de bonnes pratiques et à une meilleure connaissance des enjeux environnementaux de la profession.

Le plan est soutenu par l'État à la fois dans le cadre du dispositif « Soutenir les alternatives vertes 2 » de France 2030, opéré par la Banque des territoires (Caisse des Dépôts) et par le Centre National du Livre.

Par sa commission Environnement et Fabrication, le syndicat poursuit également ses actions de sensibilisation et d'accompagnement auprès de ses adhérents. Il assure une veille réglementaire pour informer les éditeurs des nouvelles normes applicables aux niveaux national et européen, telles que les emballages, la sécurité des produits ou encore les restrictions sur les encres à base d'huiles minérales, la responsabilité élargie du producteur, etc.

Découvrir [**Chapitres Responsables**](#)



FILÉAS DÉPLOIE LE SUIVI DES VENTES QUOTIDIENNES EN LIBRAIRIE

Conçue pour améliorer la circulation des données de vente dans la filière du livre et renforcer l'efficacité économique et écologique du secteur, la société à mission Filéas¹ poursuit son déploiement.

Lancée il y a un an avec la mise à disposition, pour l'ensemble des acteurs du secteur, des chiffres de vente hebdomadaires issus du panéliste NielsenIQ BookData (GfK), la plateforme interprofessionnelle compte aujourd'hui **plus de 9 000 auteurs inscrits** et **plus de 90 maisons d'édition abonnées**. Les auteurs, au cœur du projet, bénéficient d'un accès gratuit au service, tandis que les éditeurs peuvent consulter les ventes de leurs catalogues après souscription.

Pensé dès l'origine pour être enrichi avec des données de ventes réelles et quotidiennes, le dispositif a franchi une nouvelle étape au printemps dernier et propose désormais des **ventes « sortie de caisse » à J+1** ainsi que des **chiffres de stock**, collectés auprès d'un réseau de **700 points de vente partenaires**.

Pour construire son réseau, Filéas a pu compter sur l'appui du SLF (Observatoire de la librairie), de l'ADELC (Datalib) ou encore de la librairie Mollat. Celui-ci est appelé à s'enrichir progressivement avec les librairies désireuses de rejoindre l'initiative.

Ce qui est remarquable, c'est l'engagement de l'ensemble des acteurs. C'est véritablement le collectif qui permet à l'outil d'exister.

Harriet SEEGMULLER,
Directrice de Filéas



© Pascale Brites

Les ventes des livres publiés en format numérique sont également disponibles grâce à la contribution des distributeurs numériques.

Rendue possible non seulement grâce à la **mobilisation collective** des acteurs de la filière et des soutiens institutionnels qui accompagnent le projet, cette deuxième phase marque une étape structurante pour Filéas et ouvre de nouvelles perspectives dans l'utilisation des données. De nouveaux indicateurs viendront progressivement enrichir la plateforme tout au long de l'année, afin de proposer une lecture plus fine des performances des catalogues.

Filéas est soutenue par la Sofia, le CNL et le ministère de la Culture.

¹ Filéas est une SAS portée par 8 acteurs : le Syndicat national de l'édition (SNE), le Cercle de la Librairie, Dilicom, l'Association pour le développement de la librairie de création (ADELC), le Syndicat de la Librairie française (SLF), l'Association des librairies informatisées et utilisatrices de réseaux électroniques (ALIRE), le Conseil permanent des écrivains (CPE) et la Société des Gens de Lettres (SGDL).

POUR L'INSTAURATION D'UN DROIT D'AUTEUR SUR LE LIVRE D'OCCASION

La montée en puissance des achats de livres d'occasion au détriment du marché du livre neuf s'accélère au point de faire de ce phénomène un enjeu majeur de politique culturelle. Les derniers chiffres-clés du secteur du livre publiés en mai 2026 par le ministère de la Culture évaluent à 21 % sa part en exemplaires dans les achats de livres imprimés. À titre de comparaison, cette proportion n'était de que de 13 % en 2011. Avec ce changement d'échelle, dont le moteur réside dans le développement exponentiel des plateformes de vente en ligne, le marché du livre d'occasion change également de nature. Si le livre d'occasion a longtemps coexisté harmonieusement avec le livre neuf, c'est un puissant mécanisme de cannibalisation qui est maintenant à redouter.

Ses conséquences sont d'autant plus préjudiciables à l'équilibre de notre secteur que cette forme d'exploitation des œuvres est l'une des très rares à ne donner lieu à aucune rémunération en droit d'auteur permettant de rémunérer ceux qui en sont à l'origine.

Le Syndicat national de l'édition et le Conseil permanent des écrivains dénoncent avec vigueur cette carence qui prive les acteurs de la création d'une part croissante de leurs revenus d'exploitation, pour l'essentiel au bénéfice de plateformes de revente.

À l'instar des dispositifs de gestion collective obligatoires mis en place pour compenser le développement de la photocopie, du prêt en bibliothèque ou plus récemment celui de la copie privée numérique, ils demandent l'instauration d'un droit de revente du livre d'occasion.

Selon leurs analyses, sa création, d'abord en droit français, n'enfreindrait aucun principe constitutionnel - le Conseil d'État l'a formellement confirmé - et ne contreviendrait pas à la Directive européenne de 2001.

Confrontés aux réticences des pouvoirs publics qui font valoir une possible opposition de la Cour de Justice de l'Union européenne, dont la jurisprudence n'est pourtant pas établie sur cette question, les auteurs et les éditeurs demandent que la Commission européenne soit formellement interrogée.

Au-delà du choix des instruments juridiques, le Syndicat national de l'édition en appelle à l'expression d'une ferme volonté politique d'aboutir à la reconnaissance d'un droit à rémunération des acteurs de la création avant que le phénomène du livre d'occasion ne produise des effets irréversibles sur la filière. Depuis 1981 et l'instauration du prix unique, les politiques publiques du livre ont constamment œuvré en faveur de régulations proportionnées aux mécanismes de marché qui menaçaient les grands équilibres de sa filière du livre. La question du livre d'occasion ne peut être ignorée plus longtemps.

QUESTIONS JURIDIQUES ET DROIT 2. D'AUTEUR

Avec une actualité nationale, européenne mais aussi internationale particulièrement dense, la veille et l'action juridique du Syndicat national de l'édition sont plus que jamais essentielles. Face au développement constant de l'IA ou encore du piratage, le droit d'auteur doit être défendu. Au quotidien, le syndicat assure également la liaison avec les instances européennes et accompagne les éditeurs lors de l'entrée en vigueur de nouvelles réglementations.

FRANCE

À l'échelle nationale, le Syndicat national de l'édition œuvre pour protéger les intérêts et le travail des éditeurs et les représenter auprès des pouvoirs publics. Il collabore également avec les représentants des auteurs.

RELATIONS AUTEURS-ÉDITEURS / CONTRAT D'ÉDITION

Dans l'attente de l'inscription dans la loi de l'accord de 2022, une réflexion pour consacrer des bonnes pratiques est en cours.

Les dispositions de l'accord signé le 20 décembre 2022 par le SNE et les représentants d'auteurs (reddition des comptes semestrielles, informations de l'auteurs en cas de sous-cession...) n'ont pas encore trouvé leur traduction dans une loi. C'est pourtant le sens et la portée de la proposition de loi (PPL) des sénatrices Laure Darcos et Sylvie Robert relative au contrat d'édition, déposée en avril 2025 au Sénat, qui contient également des dispositions héritées de discussions auteurs/éditeurs menées en 2023 sous l'égide du ministère de la Culture.

Cette PPL est examinée par le Sénat le 10 juin avant d'être transmise à l'Assemblée nationale. Si la procédure accélérée n'est pas adoptée, en l'absence de vote conforme, elle devra ensuite passer en deuxième lecture devant les deux chambres. Dans cette attente, le SNE a entamé une réflexion sur l'élaboration d'un guide de bonnes pratiques qui permettra aux éditeurs de se mettre en conformité avec les termes de l'accord de 2022 et qui pourra alimenter de futurs éventuels échanges avec le CPE en lien avec une mise à jour du code des usages littérature générale signé par le SNE et le CPE en 1981.

CRÉATION DE L'ASSOCIATION DE MÉDIATION DES AUTEURS ET DES ÉDITEURS DE LIVRES (AMAEL)

La création de l'AMAEL, en novembre 2025, fait suite aux discussions interprofessionnelles menées

IA ET CONTRATS TYPES DU SNE

Afin d'accompagner l'émergence de l'intelligence artificielle générative, le SNE propose désormais, en annexe de ses contrats types, une notice pédagogique expliquant pourquoi il n'est pas nécessaire de modifier ces contrats afin de sécuriser juridiquement la relation auteur/éditeur, et proposant, en option, des dispositions relatives à l'IA. À cette occasion, ces contrats types ont fait l'objet d'ajustements dans une visée de modernisation et clarification, et le contrat type de cession de droits à un éditeur étranger a également été revu.

Ces documents sont disponibles pour les membres du SNE sur son site web.

en 2023 sous l'égide du ministère de la Culture. Cette initiative a pour finalité de favoriser le dialogue entre auteurs et éditeurs, tant sur le plan individuel que collectif. En particulier, l'instance a vocation à organiser des médiations entre auteurs et éditeurs liés par un contrat d'édition afin de résoudre des litiges de manière amiable. Elle permettra également d'identifier ces causes de litiges les plus fréquentes, dans un rapport annuel d'activité, sur la base duquel les représentants auteurs et éditeurs pourront échanger. Enfin, elle donnera une portée pratique à la commission de conciliation mentionnée au 6^e de l'accord du 1^{er} décembre 2014 relatif au réexamen des conditions d'exploitation du numérique.

Tout auteur ou éditeur de livres, y compris non adhérent des organismes signataires, confronté à un conflit portant sur son contrat d'édition, pourra avoir recours à cette médiation via l'AMAEL. Cette association est par ailleurs co-financée par le ministère de la Culture. L'AMAEL sera opérationnelle à la rentrée 2026.

SIGNATURE D'UNE CHARTE INTERPROFESSIONNELLE SUR LE PRIX DU LIVRE ET LE RECOURS AUX CODES PRIX



© Olivier Dion

Après un état des lieux et des discussions constructives pour prendre en compte les nécessités et contraintes de chacun des acteurs de la filière du livre, la charte interprofessionnelle sur le prix du livre et le recours aux codes prix a été signée le 16 avril 2026. Cet échange intervient dans le prolongement de la charte interprofessionnelle sur les modifications de prix du livre et leur marquage, signée le 11 avril 2024. Le texte fixe dix engagements afin de limiter, rationaliser et encadrer le recours aux codes prix. Cette nouvelle charte encadre la pratique qui répond à une nécessité économique réelle dans l'intérêt de l'ensemble de la filière.

Une des principales démonstrations de la charte réside dans le moratoire sur la création de nouveaux codes prix et la détermination de plafonds au-delà desquels le prix doit obligatoirement être marqué sur l'ouvrage. L'ensemble des engagements devrait permettre de réduire au moins d'un tiers le nombre de

codes prix d'ici trois ans. De plus, le texte limite la pratique des codes prix aux collections et séries relevant de quatre catégories de publication : le format poche en littérature et sciences humaines et sociales, la bande dessinée, le manga et le livre destiné à la jeunesse.

LOI DARCOS SUR LES FRAIS DE LIVRAISON DES LIVRES

Le 13 mai 2026, le Conseil d'État a rejeté la requête déposée par Amazon en mai 2023 contre l'arrêté fixant le montant minimal des frais de livraison des livres en application de la loi Darcos du 30 décembre 2021.

Il a ainsi été jugé que ce montant minimal des frais de livraison est conforme au droit européen et ne contrevient pas à la libre circulation des marchandises, parce qu'il poursuit bien un objectif d'intérêt général.

Cette mesure vise en effet à préserver l'équilibre entre les différents canaux de distribution du livre en France et en leur sein. Cet équilibre garantit le pluralisme et la diversité culturelle dès lors que les librairies exercent un rôle central dans la promotion et la diffusion de la création éditoriale par la proposition aux lecteurs d'une offre abondante et diversifiée de livres, et qu'elles participent à l'animation culturelle sur l'ensemble du territoire national.

Le SNE, le SLF, le SDLC et Fnac-Darty, intervenants volontaires dans cette procédure, se sont félicités de cette décision en précisant que « les organisations signataires resteront vigilantes et unies dans la défense de ce cadre réglementaire, dans l'intérêt de l'ensemble de l'écosystème du livre : auteurs, éditeurs, libraires et lecteurs. »

DÉFINITION FISCALE DU LIVRE ET MISE À JOUR DU BOFIP

Le Syndicat national de l'édition a engagé depuis plusieurs mois une démarche auprès de la Direction de la Législation Fiscale (« DLF ») afin de clarifier la doctrine administrative relative à la définition fiscale du livre actuelle.

L'objectif est avant tout de tenir compte de l'évolution et de la diversité des produits éditoriaux présents sur le marché ces dernières années et de répondre au besoin de clarifier les règles d'application de la TVA à taux réduit, en particulier pour les produits donnant le plus lieu à contestation dans un contexte d'un nombre important de contrôles fiscaux menés par l'administration.

La DLF a répondu favorablement aux demandes du SNE, et devrait publier un nouveau BOFIP sur le livre, énonçant la doctrine de l'administration fiscale en la matière cet été.

VERS L'ENTRÉE EN APPLICATION EN 2028 DE LA REDDITION SEMESTRIELLE DES COMPTES

Conformément à l'accord signé en décembre 2022 entre le SNE et les organisations d'auteurs, la reddition semestrielle devra être mise en place par les éditeurs pour les redditions rendues à partir de 2028. À compter de cette date, les éditeurs devront envoyer à leurs auteurs une reddition une fois par semestre au minimum. L'auteur pourra donc désormais avoir une vision sur l'exploitation de son œuvre de façon plus rapprochée.

Un flash d'information illustré d'exemples a été diffusé en mai dernier, avec un questionnaire à l'attention des adhérents pour réaliser un état des lieux sur la mise en œuvre de cette reddition semestrielle. Les réponses permettront au SNE d'identifier toutes les initiatives d'information et d'assistance qui seraient utiles à nos adhérents.

ENTRÉE EN APPLICATION DE LA RÉFORME DE LA FACTURATION ÉLECTRONIQUE

Issue de la loi de finances pour 2020, la réforme de la facturation électronique et de la transmission des données à l'administration fiscale entrera en application progressivement à compter du 1^{er} septembre 2026.

Elle vise à faciliter la gestion et le suivi des factures, à réduire les délais de paiement et à sécuriser les échanges. Elle concerne principalement les opérations entre entreprises assujetties à la TVA et établies en France. Les maisons d'édition devront transmettre leurs factures électroniques via une plateforme agréée, certaines données étant parallèlement transmises à l'administration fiscale.

À compter du 1^{er} septembre 2026, toutes les entreprises devront être en capacité de recevoir des factures électroniques. À cette même date, les grandes entreprises et les ETI devront également émettre leurs factures sous ce format. Les micro-entreprises, TPE et PME disposeront d'une année supplémentaire pour s'adapter.

Un flash explicatif a été transmis aux adhérents, notamment sur les deux axes complémentaires de la réforme : le *e-invoicing* (facturation électronique) et le *e-reporting* (transmission de données de transaction à l'administration fiscale).

EUROPE ET INTERNATIONAL

À l'échelle internationale, le Syndicat national de l'édition est actif au sein des instances telles que la Fédération des éditeurs européens ou l'Union internationale des éditeurs afin de prendre part aux discussions sur les nouvelles réglementations et échanger avec ses homologues.

RÈGLEMENT DÉFORESTATION : EXCLUSION DES LIVRES

Après des mois d'intenses discussions, menées conjointement par la Fédération des éditeurs européens, les libraires et la presse, le Parlement européen et le Conseil ont voté, les 15 et 17 décembre 2025, la modification et le report du Règlement sur la déforestation (RDUE). Les éditeurs et libraires avaient notamment mis en avant les difficultés que pose le texte au sein du secteur du livre, les problèmes rencontrés par les éditeurs imprimant hors de l'Union européenne, ainsi que le fait que les simplifications envisagées n'auraient pas résolu ces difficultés. La nouvelle version du règlement exclut définitivement du champ d'application les produits imprimés listés au chapitre 49 de la nomenclature combinée tels que les livres, les journaux, les cahiers d'exercices, les fiches d'activités, les cahiers de vacances ou encore les ouvrages parascolaires.

D'autres produits restent dans le champ d'application du règlement, tels que le papier et les produits de papeterie relevant des chapitres 47 et 48 de la nomenclature combinée, notamment les cahiers, agendas ou bloc-notes. Dès lors que le papier est transformé en livre, il n'est plus concerné par le règlement.

Les éditeurs ne sont donc plus concernés par les obligations prévues par le RDUE pour leur activité de production de livres. En revanche, lorsqu'ils achètent eux-mêmes le papier servant à produire ces ouvrages ou articles de papeterie, ils demeurent soumis aux obligations du RDUE, comprenant notamment des exigences de diligence raisonnée.

L'entrée en application du RDUE a été reportée au 30 décembre 2026, avec un délai supplémentaire de six mois pour les petites et micro-entreprises, soit jusqu'au 30 juin 2027.

RÈGLEMENT EUROPÉEN SUR LA DÉFORESTATION : CAS RÉSIDUELS

Après modification du règlement relatif à la déforestation, certains produits papier demeurent soumis à la réglementation. Pour chaque produit en cause, les obligations de l'éditeur peuvent varier. Le syndicat a donc publié un guide méthodologique précisant pour chaque catégorie de produits, l'étendue des obligations applicables aux éditeurs concernés.

Ces documents sont disponibles sur le [site Internet du SNE](#).

RÈGLEMENT RELATIF À LA SÉCURITÉ DES JOUETS : LA PLACE DU LIVRE-JOUE

L'Union européenne a adopté un nouveau règlement relatif à la sécurité des jouets qui est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2026. Ce texte vise à réduire le nombre de jouets dangereux vendus sur le marché européen et à renforcer la protection des enfants âgés de moins de 14 ans contre les risques liés aux jouets.

Jusqu'à présent, les livres-jouets étaient définis selon leur contenu, générant des incertitudes juridiques. Grâce aux actions de la Fédération des éditeurs européens et du Syndicat national de l'édition, les institutions européennes ont convenu d'exclure du champ du règlement les livres destinés aux enfants de plus de 3 ans et n'ayant aucune valeur ludique. La notion de « valeur ludique » est définie comme dépendant de « l'usage prévu par le fabricant ou de l'usage du produit raisonnablement envisageable par un parent ou un superviseur ».

Les livres concernés devront comporter un passeport numérique afin de regrouper les informations de conformité des jouets commercialisés sur le marché européen. Ce passeport remplacera la déclaration CE de conformité et devra être accessible aux autorités de contrôle ainsi qu'aux consommateurs via un QR code apposé sur le produit. Le règlement renforce également les exigences relatives aux substances chimiques contenues dans les jouets.

L'application des dispositions concernant les éditeurs interviendra à compter du 1^{er} août 2030, laissant aux opérateurs économiques le temps de s'y conformer. Après cette date, les produits non conformes au règlement devront être retirés du marché.

UNE JOURNÉE DE SENSIBILISATION AU DROIT D'AUTEUR À L'HEURE DE L'OPENSCIENCE

Le Syndicat national de l'édition, la Fédération nationale de la presse d'information spécialisée et le Groupement Français de l'industrie et de l'information ont répondu à la sollicitation de la direction générale des réseaux de communication du contenu et de la technologie de la Commission européenne pour coorganiser le 28 janvier 2026 une journée de sensibilisation au droit d'auteur. Cette journée destinée prioritairement aux chercheurs en tant qu'auteurs et utilisateurs de contenus, visait à améliorer leur compréhension générale de la réglementation en matière de droit d'auteur et de son application à la recherche.

Les interventions remarquées de Yannick Faure, Alexandra Bensamoun, Maxime Boutron et Christophe Alleaume ont permis aux chercheurs de comprendre l'exception de fouille de textes et de données (Text and Data Mining – TDM), et d'apprendre à concilier les principes de la science ouverte et du droit d'auteur des fonctionnaires-auteurs avec le respect du droit d'auteur. Une table ronde et des ateliers avec des interventions de Sébastien Perrin, Agnès Henri, Thierry Maillard, Katia Labayle, Marie Carlin et Pascal Alix, avocat associé, ont complété cette journée d'étude organisée au CNAM.

IA : ACCORD TRANSACTIONNEL ANTHROPIC

Dans une décision du 23 juin 2025, le tribunal fédéral de Californie du Nord a reconnu que la société Anthropic s'est rendue coupable de contrefaçon pour l'entraînement de l'IA « Claude », pour s'être appuyée sur des bases de livres pirates, excluant ainsi l'application du *fair use*. Afin d'échapper aux sanctions financières qui auraient pu être prononcées par le juge pour un montant colossal, Anthropic a proposé un accord transactionnel prévoyant de verser 1,5 milliard de dollars à répartir entre les titulaires de droits, ce qui a été accepté par le juge américain le 25 septembre 2025.

Parmi les œuvres concernées figurent des ouvrages français. Les éditeurs avaient donc jusqu'au 30 mars 2026 pour vérifier si un ou plusieurs de leurs ouvrages étaient visés par cet accord transactionnel et déposer une réclamation, avant le jugement d'approbation finale rendu le 14 mai par le juge américain puis le versement progressif des indemnisations par l'administrateur de l'accord.

Pour aider ses adhérents dans ces démarches, le syndicat a mis à disposition sur son site web un mode d'emploi guidant la recherche des titres dans la liste des œuvres objets de l'accord Anthropic ainsi que la réalisation d'une réclamation.

PRESSIONS SUR LE DROIT D'AUTEUR, EN PARTICULIER DANS LE CADRE DE L'IA

Le règlement européen sur l'IA adopté en 2024, impose aux IA le respect du droit d'auteur et de l'« opt-out » ainsi que la transparence des sources. Or les textes de sa mise en œuvre sont en deçà de ce que prévoient le règlement et la législation sur le droit d'auteur. Le 29 juillet 2025, une coalition de 40 fédérations européennes des différents secteurs de la culture, dont la FEE, a fait part de sa grande insatisfaction à l'égard des textes de mise en œuvre et appelé le Parlement Européen et les États membres à remettre en question ce processus.

Rapport du Parlement Européen (PE) sur l'IA et le droit d'auteur

Le 10 mars 2026, le PE a adopté une résolution (sans portée juridique) relative au droit d'auteur et à l'intelligence artificielle générative, portée par le député allemand Axel Voss. Elle promeut le principe de pleine transparence des contenus utilisés par les IA et de nouveaux outils tels que la présomption d'utilisation des œuvres par les IA.

Pressions en faveur de nouvelles exceptions au droit d'auteur

La Commission Européenne subit des pressions en faveur de nouvelles exceptions au droit d'auteur et devrait proposer un bilan de la directive Droit d'auteur de 2019. Elle réfléchit en particulier à une exception pour la recherche obligatoire, et à la faculté pour les chercheurs de mettre à disposition leurs articles dans des archives ouvertes, à l'instar de ce que prévoit la loi Lemaire, mais selon des modalités potentiellement plus larges. Or le rapport du CSPLA sur la science ouverte de 2024 indique que toute mesure allant au-delà de la loi Lemaire ou toute exception plus large serait contraire au régime international du droit d'auteur et porterait atteinte à la liberté académique.

SONIA DRAGA

**Présidente de la Fédération
des Éditeurs Européens (FEE)**



© André Stachel

Comment se porte le marché du livre actuellement ?

Il n'y a pas un marché européen mais 27 marchés si on ne compte que les pays de l'Union européenne. Pour 2025, la plupart des grands marchés ont enregistré une légère diminution en valeur, qui reflète une diminution en volume – l'Espagne étant l'exception. Les marchés nordiques ont, eux, connu une croissance qui, contrairement aux années précédentes, provient principalement des ventes des livres papier. Les années précédentes, elles avaient beaucoup diminué. Ce développement est peut-être dû à un revirement des autorités nordiques sur l'usage d'ouvrages scolaires imprimés dans l'enseignement, alors que pendant des années, les écoles avaient privilégié le numérique.

Quelles ont été vos principales priorités depuis que vous êtes devenue Présidente de la Fédération des éditeurs européens ?

Quand vous êtes élue à la Présidence d'une organisation

comme la FEE, vous avez deux types de priorités. Les premières, qui exigent une attention permanente de l'équipe et le soutien du Conseil d'administration et notamment de la présidence, sont les dossiers européens. Comme la vaste majorité des législations européennes, tout part de bonnes intentions mais ne prend pas en compte l'impact sur l'édition. Il est donc nécessaire que la FEE se mobilise. C'est chose faite pour la déforestation avec l'exclusion des livres. En ce qui concerne le règlement sur les paiements tardifs qui obligerait les libraires à payer les éditeurs dans un délai d'un mois, nous avons obtenu l'exclusion du secteur du livre après un vote du Parlement européen. Le dossier est maintenant bloqué depuis plusieurs mois sur la table du Conseil. Ces résultats sont obtenus grâce au travail de l'équipe et à la collaboration de l'ensemble de nos membres. Les autres priorités viennent directement des membres, pour répondre à des demandes d'assistance

des associations d'éditeurs et parfois porter celles-ci devant le législateur européen ; comme dans le cas des livres de seconde main qui sont un problème croissant pas seulement en France, mais aussi dans d'autres pays de l'Union, ou pour développer des stratégies de communication notamment pour la lecture qui est un sujet qui préoccupe le monde du livre.

Qu'apporte concrètement le Rapport Voss au secteur du livre ?

La très bonne nouvelle est que, même si les discussions ont pu être compliquées, le rapport final cherche à mettre en avant des solutions favorables aux ayants droits. On peut souligner la requête d'introduire une présomption d'exploitation à l'instar de la proposition française discutée au Sénat.

Il est par ailleurs nécessaire de persuader la Commission, qui est la seule institution à même de faire des propositions législatives.

VIGILANCE SUR LA LIBERTÉ DE PUBLIER : UNE MOBILISATION INTERNATIONALE

La situation de la liberté de publier n'a jamais été aussi alarmante, notamment avec l'interdiction de certains ouvrages ou encore la nationalisation de l'édition scolaire, au Mexique par exemple.

Dans un contexte de recul de la démocratie et de montée de la polarisation politique, de nombreux acteurs se mobilisent autour de la liberté de publier. Lors de la Foire de Francfort 2025, a été annoncé le nouveau prix sur la liberté de publier de l'UIE : le Freedom of Expression Defenders Award (Pour la Défense de la Liberté d'Expression). Le Prix récompensera des organisations du secteur du livre ayant démontré leur engagement en faveur de la liberté d'expression, de la liberté de publication ou de la liberté de lecture dans le cadre de leurs activités. La remise du Prix aura lieu pour la première fois lors de la Foire de Francfort 2026.

De plus, la cinquième conférence du World Expression Forum (WEXFO), dont sont membres l'Union Internationale des éditeurs (UIE), la Fédération des éditeurs européens (FEE) et le Syndicat national de l'édition, s'est tenue du 1^{er} au 3 juin 2026 à Lillehammer, en Norvège, sur le thème de « l'année de la résistance ». Le programme 2026, intitulé « La liberté de ne pas être d'accord », a notamment proposé une séance avec la lauréate du prix Nobel de la paix Maria Ressa en conversation avec le Premier ministre norvégien, Jonas Gahr Støre. À cette occasion, l'UIE a publié sa sélection pour le Prix Voltaire 2026.

L'année 2026 marque le 20^e anniversaire du Prix Voltaire en faveur de la liberté d'expression et de publication. Il sera remis cette année à l'occasion du 35^e Congrès de l'UIE qui se tiendra à Kuala Lumpur, en Malaisie, du 5 au 9 juillet 2026. Plusieurs anciens lauréats prendront la parole lors de l'événement.

3. PROMOTION DU LIVRE ET DE LA LECTURE

Face à la baisse de la lecture, notamment chez les jeunes, la mission de promotion du livre et de la lecture du syndicat est plus que jamais nécessaire. Par les différents prix organisés par le SNE ou le Festival du Livre de Paris, cette année encore, le syndicat a valorisé le livre en mettant en place des actions pour qu'il soit accessible à tout type de public. Il agit aussi bien à l'échelle régionale que nationale.

LES NOUVELLES ASSISES DU LIVRE ET DE L'ÉDITION : UN PARI PLUS QUE RÉUSSI !

En 2025, les Assises du livre numérique ont étendu leurs horizons et sont devenues les Nouvelles Assises du livre et de l'édition. Cette édition avait pour thème « Le pouvoir des livres » et son influence sur la société.

Professionnels de l'édition, de la librairie, du cinéma et de la recherche, ont pris la parole lors de tables rondes thématiques pour éclairer ce « pouvoir » du livre dans nos sociétés. Étienne Klein (physicien et philosophe des sciences) et Alban Cerisier (Éditions Gallimard) ont échangé sur la façon dont certains livres ont changé le monde. À la suite de cette discussion, Cécile Boyer-Runge (éditions Points), Stéphanie Chevrier (éditions La Découverte), Sophie de Closets (Flammarion), Pascal Thuot (librairie Millepages à Vincennes) sont revenus sur l'influence des livres de sciences humaines et sociales sur la société. Camille Dejardin (autrice, *À quoi bon encore apprendre ?* Gallimard) a tenté de répondre à l'interrogation actuelle : À quoi bon encore apprendre avec les livres ? tandis que Fabrice Arfi journaliste Médiapart, a partagé les enjeux de l'adaptation pour l'écran de son livre *D'Argent et de sang*, publié aux éditions du Seuil, éditions POINTS.

Le caractère pluriel du livre, qui réside aussi dans son pouvoir d'adaptation, entre passage du texte à l'écran et inversement, était au cœur de la table ronde réunissant Valérie Barthez (directrice générale de la SCELf), Marie Dormann (Albin Michel), Benoît Lavigne (directeur du théâtre du Lucernaire) et Mathilde Meyer (conseillère Développement et Acquisitions, Pathé).



Le constat d'une baisse de la lecture, notamment chez les plus jeunes, et du marché ont guidé la réflexion autour de l'évolution constante du livre. Les problématiques liées à l'essor du marché de l'occasion, la progression du piratage en ligne et le développement de l'intelligence artificielle constituaient les sujets centraux de cette journée.

Les résultats de la première enquête anonyme sur les usages et les perceptions des nouveaux outils d'IA par les professionnels de l'édition, réalisée auprès des adhérents du syndicat, ont ainsi été restitués par Florent Souillot, président de la commission Numérique du Syndicat national de l'édition.

Alexei Grinbaum (directeur de recherche au CEA Saclay et président du comité opérationnel d'éthique du numérique du CEA), Thomas Parisot (Cairn) et Arnaud Robert (Groupe Hachette Livre) ont échangé sur les défis du livre à l'ère de l'IA : entre innovation, transparence et régulation. Anne-Sylvie Bameule (présidente du Directoire, Actes sud), Jean-Philippe Mochon (Médiateur du livre et président du CSPLA) et Sabine Wespieser (fondatrice et directrice, Sabine Wespieser éditeur), ont, quant à eux, échangé autour des enjeux de la régulation face aux mutations de l'édition.

Ces Assises ont également permis de rappeler les innovations qui soutiennent l'industrie du livre à l'instar de Filéas, plateforme en ligne permettant aux auteurs et éditeurs de suivre les ventes quotidiennes de leurs ouvrages et bénéficiant du soutien du CNL ainsi que du ministère de la Culture.

Cette journée a été organisée avec le soutien de la Sofia et du CFC, en partenariat avec *Livres Hebdo*.

QUELLES NOUVELLES PRATIQUES POUR LE LIVRE EN 2026 ?

À l'occasion du Festival du Livre de Paris, la Sofia, le SNE et la SGDL ont publié les résultats de la 14^e édition du baromètre des usages d'achat et de lecture des livres imprimés, numériques et audio. Menée par Médiamétrie, cette enquête étudie les habitudes de lecture des Français au cours de l'année 2025.

Citée par 8 Français sur 10 en 2025, la lecture reste une pratique choisie par plaisir, pour se détendre et s'évader. Sur l'ensemble de la population, 46,6 millions de Français sont lecteurs dont 14,4 millions de lecteurs de livres numériques et 10,1 millions d'auditeurs de livres audio numériques. 22 % des auditeurs de livres audio ont entre 25-34 ans, soit 9 points de plus que la part des 25-34 ans dans la population française, ce qui confirme un fort attrait du livre audio pour cette tranche d'âge.

Le smartphone reste le support le plus utilisé pour la lecture numérique avec 48 % des lecteurs de livres numériques qui le privilégient pour leur lecture. On retrouve le même comportement pour l'écoute de livres audio numériques avec notamment des lecteurs âgés de 15 à 24 ans utilisant un smartphone. Chez les lecteurs de livres numériques, 48 % choisissent ce format pour sa praticité. Certains le choisissent pour sa capacité de stockage et d'autres pour son prix plus attractif. Pour les lecteurs de livres audio, 35 % plébiscitent ce format car ils le jugent reposant et immersif et 29 % car il permet d'avoir une autre activité en même temps que l'écoute.

L'acquisition illégale de livres a augmenté : sur la base des auditeurs de livres audio numérique, 13 % déclarent avoir déjà eu recours à une offre illégale de livres audio numérique.

VERS UN NOUVEAU FESTIVAL DE LA BD À ANGOULÊME

Une crise majeure a secoué en 2025 l'organisation du Festival International de la Bande Dessinée d'Angoulême (FIBD) et conduit à l'annulation de son édition 2026. En réaction à cela, les collectivités ont engagé dès janvier 2026 une refonte de la gouvernance de l'Association pour le développement de la BD à Angoulême (ADBDA), structurée autour de quatre collèges réunissant institutions, éditeurs, auteurs et partenaires. Dans ce cadre, l'association a lancé un appel à projet pour l'organisation d'un nouvel événement dédié à la Bande Dessinée à Angoulême à partir de 2027.

Après examen de quatre candidatures par un jury indépendant, l'organisation du futur festival de la BD à Angoulême a été confiée à la société MORGANE, dont le pôle BD est co-dirigé par Marie Parisot et Céline Bagot, pour une durée de cinq ans. Dans l'intention de reconstruire cet événement incontournable pour le secteur, le nouvel organisateur prévoit notamment une refonte des prix et sélections afin d'améliorer la valorisation des ouvrages primés, et de renforcer la politique d'éducation artistique et culturelle à destination du jeune public. De plus, dix expositions sont prévues lors de la manifestation dont trois conçues en lien avec la Cité internationale de la BD et de l'image.

Les éditeurs membres du groupe BD se tiennent prêts à travailler avec ce nouvel opérateur afin de reconstruire cette manifestation internationale majeure pour le genre.

Dans le cadre de l'appel à projets, équitable et transparent, porté par l'ADBDA, nous avons veillé à préserver les acquis du festival, son rayonnement international ainsi que la place centrale des autrices et auteurs, tout en laissant une grande liberté de propositions au futur organisateur.

Benoit Pollet,
président du Groupe BD et directeur
général des éditions Glénat

LE GROUPE JEUNESSE EN FORCE AU SALON DU LIVRE ET DE LA PRESSE JEUNESSE DE MONTREUIL

À l'occasion du Salon du livre et de la presse jeunesse 2025, et à l'initiative du groupe Jeunesse du Syndicat national de l'édition, la 2^e édition des *Dialogues de la littérature jeunesse* et 20 parcours thématiques proposés aux bibliothécaires ont été organisés. Le SNE était également partenaire de l'espace professionnel du Salon.

Le développement des parcours thématiques a été rendu possible par la présence des bibliothécaires, d'éditeurs étrangers grâce à l'Institut français, de conseillers pédagogiques et d'inspecteurs de l'Éducation nationale dans le cadre du plan national de formation, intitulé « La littérature jeunesse comme levier pour développer le goût de la lecture ». Cette initiative résulte d'un combat du groupe Jeunesse pour encourager la formation des enseignants à la littérature jeunesse contemporaine. En allant à la rencontre des maisons d'édition présentes sur le salon, les médiateurs de livre ont pu échanger avec les acteurs de l'édition jeunesse.

Les Dialogues de la littérature jeunesse ont, quant à eux, pris place pour la première fois au sein du Salon, le 29 novembre 2025. Cette rencontre, intitulée « Regards croisés sur la littérature jeunesse pour les tout-petits », a permis aux professionnels de s'interroger sur les rôles et responsabilités de chacun dans l'éveil culturel des plus jeunes. Lors d'un échange animé par Anne Clerc, Alice Liège (Gallimard Jeunesse), Claire Maffeo (Secteur Livre et lecture petite enfance du Département du Val-de-Marne) et Dorothee de Monfreid (autrice et dessinatrice) ont exploré les enjeux de création, d'édition et de médiation du livre dès la petite enfance.

ENJEUX ET PERSPECTIVES DES ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA LECTURE POUR LA JEUNESSE

Le développement de la lecture chez les jeunes constitue un enjeu social et culturel majeur qui nécessite une action s'inscrivant dans la durée. Le 3 juillet 2025, les États généraux de la lecture pour la jeunesse ont été officiellement lancés par le ministère de la Culture, le ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. C'est la plus importante consultation sur la lecture des jeunes réalisée jusqu'à présent puisqu'elle a mobilisé plus de 36 000 participants partout en France, en hexagone comme en Outre-mer. L'objectif final est la constitution d'une feuille de route pour orienter l'action publique tant nationale que locale sur les dix prochaines années.

Le 1^{er} décembre 2025, une restitution finale lors de la 41^e édition du Salon du livre et de la presse jeunesse à Montreuil a permis de dresser des constats issus de l'enquête menée auprès de différents publics cibles : familles, enseignants, auteurs, éditeurs, associations et bibliothèques et de restituer les ateliers organisés dans onze régions.

Parmi les préconisations figurent notamment l'intégration de la littérature jeunesse contemporaine dans les programmes scolaires : les œuvres proposées doivent tenir compte de l'imaginaire des jeunes lecteurs mais aussi et surtout de la diversité éditoriale. Des dispositifs favorisant le travail collectif et le dialogue entre disciplines sont également à mettre en œuvre, la littérature se trouvant partout dans notre quotidien. Enfin, une coopération renforcée entre tous les acteurs locaux demeure indispensable, notamment pour aller vers les publics éloignés de la lecture.

Le **rapport complet** a été publié le 17 avril 2026.

LOUIS DELAS

Vice-président du Syndicat national de l'édition, président-directeur général de l'école des loisirs et membre du comité de pilotage des États généraux de la lecture pour la jeunesse



© Magalie Delporte

À quels enjeux l'édition jeunesse doit-elle faire face pour maintenir les jeunes lecteurs en éveil ?

Nous évoluons dans un environnement où le temps d'attention est de plus en plus fragmenté. Il s'agit donc de susciter et maintenir le désir de lire dans un univers saturé de sollicitations numériques où tout concourt à capter l'attention de manière immédiate. Il faut réenchanter le livre auprès des jeunes générations. Dans ce contexte, la lecture demande un effort mais offre une expérience irremplaçable : développer son esprit critique, exercer sa liberté, s'émanciper. Notre défi est donc de publier des œuvres fortes, accessibles et capables d'accompagner tous les parcours de lecteur. Rester désirables sans renoncer à l'ambition.

Comment l'édition jeunesse fait-elle face à la baisse de la lecture et à la baisse de la natalité ?

Les éditeurs ont une responsabilité directe dans l'accès aux livres : politique de diffusion, soutien au réseau des librairies, travail avec les bibliothèques, présence dans les territoires ruraux, actions de médiation avec les enseignants. Le Syndicat national de l'édition permet aux éditeurs d'analyser ensemble les mutations du secteur, d'anticiper les évolutions de nos métiers et de dialoguer avec les pouvoirs publics pour défendre une politique ambitieuse du livre.

Quelles sont vos attentes concernant la feuille de route des États généraux ?

Les États généraux ont constitué une mobilisation inédite. Une telle énergie doit maintenant se traduire en mesures concrètes. Nous attendons des actions lisibles et durables. Il faut également donner toute

sa visibilité à la création jeunesse, reconnaître ses auteurs comme des acteurs culturels majeurs et soutenir durablement l'ensemble de la chaîne du livre.

Comment redonner sa place au livre face à l'attraction du numérique ? En quoi écrits et écrans peuvent-ils fonctionner main dans la main ?

Il ne s'agit pas d'opposer livre et écrans. Nous vivons dans un environnement numérique puissant qui transforme notre rapport au temps, à l'attention et à la concentration. La question est moins celle du support que de l'équilibre et de la qualité des contenus proposés. Le livre offre une expérience irremplaçable de concentration et d'intériorité. L'enjeu est de préserver cet espace de liberté que constitue le livre, tout en dialoguant avec les usages contemporains. Il faut prolonger voire réinventer le plaisir de la lecture.

PRIX VENDREDI, 10 ANS À CÉLÉBRER LA LITTÉRATURE ADO



Premier prix national de littérature adolescente, le Prix Vendredi, créé en 2017, fête cette année ses 10 ans ! Initiative du groupe Jeunesse du Syndicat national de l'édition, le Prix a pour volonté de rendre compte de la diversité éditoriale et de la vitalité de la littérature pour ados contemporaine. Le jury, composé de professionnels, s'assure ainsi de la qualité de la sélection et du regard porté sur chaque œuvre. Dix ans de Prix Vendredi signifie 100 romans de littérature adolescente contemporaine sélectionnés. Au cours de cette décennie, le Prix n'a cessé de se développer puisqu'en 2023, une collaboration est née entre le Prix Vendredi et le pass Culture, permettant à neuf jeunes de 15 ans à 19 ans, issus de différentes régions et bénéficiaires du pass Culture, de constituer un jury.

Pour fêter cet anniversaire, le Prix Vendredi se pare d'une nouvelle identité graphique et s'accompagne de nouveaux jurés. Le 5 novembre 2026, à l'occasion de la dixième remise du Prix, une grande soirée festive sera organisée avec la présence d'anciens lauréats et beaucoup d'autres surprises... La soirée se déroulera dans les locaux de Babelio, son nouveau partenaire.

Lors de l'édition 2025, les jurés ont reçu 45 ouvrages avant d'effectuer la sélection, un record depuis la création du prix. Le 4 novembre 2025, le Prix Vendredi a été remis à la médiathèque Françoise Sagan à Solène Ayangma pour son roman *Les Frontières écarlates* aux éditions Talents Hauts tandis que le Prix Vendredi des Lecteurs du pass Culture a récompensé *Le silence est à nous* de Coline Pierré aux éditions Flammarion jeunesse.

Le Prix Vendredi a donné lieu à des rencontres riches et motivantes. C'est un réel privilège pour moi d'être lue, mais aussi de découvrir mes lecteurs et de créer une connexion tangible avec eux.

Solène Ayangma,
lauréate du Prix Vendredi 2025



© Frédéric Berthet

DATES DU PRIX VENDREDI

Annonce de la sélection : 8 septembre 2026
Remise du Prix : 12 novembre 2026

LA COLLECTION « BD EN CLASSE » TOUJOURS PLÉBISCITÉE ET DISPONIBLE

En 2020, à l'occasion de l'année de la BD en France, le Syndicat national de l'édition lançait sa collection « BD en classe », comportant un dossier enseignant et un carnet élève conçus autour d'une thématique pour l'ensemble des professionnels en milieu scolaire (éducateurs, accompagnateurs, documentalistes et enseignants) et destinés aux élèves du cycle 3.

Alors que les deux premiers tomes s'adaptent au cycle 3, le 3^e opus *En avant l'aventure* paru en 2025, est également ouvert aux élèves du cycle 4. Chaque tome tiré à 50 000 exemplaires est distribué gratuitement aux élèves et professeurs sur tout le territoire à la demande. Ces publications rassemblent des ressources pédagogiques et des extraits de bandes dessinées franco-belges, internationales et de mangas – afin d'articuler le plaisir de la lecture avec la découverte d'œuvres littéraires graphiques. Gage de qualité, 95 % des utilisateurs de « BD en classe » utilisent le format papier. 75 % des utilisateurs, relèvent un impact notable sur la relation des élèves à la lecture, et plus spécifiquement à la BD. Les motifs de satisfaction les plus récurrents sont la qualité du corpus d'œuvres, la pertinence pédagogique ainsi qu'une bonne articulation avec le programme scolaire.

Chaque édition de « BD en classe » est répertoriée sur la plateforme en ligne Eduscol, référence de l'Éducation nationale pour les contenus pédagogiques. La collection physique reste disponible à la demande.

 [La BD en classe – Syndicat national de l'édition](#)

À VOS AGENDAS !

La prochaine rencontre professionnelle BD intitulée « Créer et lire demain : comprendre le nouveau paysage de la BD » se tiendra le lundi 28 septembre 2026 au Centre culturel Nelson Mandela à Pantin.

QUALEBOOK : LE RÉFÉRENTIEL POUR LES LIVRES NUMÉRIQUES

Lancé en février 2026, Qualebook est un cadre d'assurance qualité créé par et pour l'édition. Développée conjointement par le groupe Normes & Standards de la commission Numérique et EDRLab, la plateforme propose 87 règles concrètes, issues de la liste de contrôle de qualité web Opquast, qui définissent les caractéristiques qu'un livre numérique de qualité doit offrir en termes de fiabilité, d'ergonomie et de valeur pour les lecteurs, les bibliothèques et les autres acteurs concernés. Divisé en catégories et étapes, le site Qualebook permet concrètement aux acteurs de la chaîne du livre de trouver des informations relatives à la mise en forme, image, média et accessibilité.



[Pour plus d'informations, consultez le site web de Qualebook](#)

UN LABEL POUR VALORISER L'INTERPRÉTATION HUMAINE

INTERPRÉTATION
HUMAINE

À l'occasion de l'édition 2025 du mois du livre audio, la commission Livre audio, a lancé en collaboration avec l'association « Les Voix », regroupant de nombreux comédiens spécialisés dans le doublage et le livre audio, le label « Interprétation humaine » (ou IH) à apposer sur les couvertures de livres audio enregistrés par des comédiens.

Alors que les livres audio narrés par des voix de synthèse générées par l'IA ne cessent de prendre de l'ampleur et vont continuer de se développer dans les années à venir, les éditeurs de livres audio souhaitent préciser systématiquement l'origine de la narration.

Avec ce label, nous voulons mettre en lumière le talent des interprètes et le savoir-faire de toute une filière, dont l'engagement fait vivre le livre audio et en garantit l'excellence.

Mathilde Jablonski

Présidente de la commission Livre Audio et Directrice de Cascades, label audio du groupe Média-Participations

Le label vise à souligner l'importance de la collaboration artistique entre les éditeurs de livres audio et les comédiens. Ainsi, sa mention sur les livres audio permet une transparence de la part des maisons d'édition mais également de différencier les voix de synthèse générées par l'IA des interprétations livrées par de véritables comédiens.

Ce label prend la forme d'un signet mis à disposition de tous les éditeurs de livres audio

qui souhaitent l'apposer sur la couverture et qui s'engagent à respecter la charte.

Les kits de communication sont téléchargeables librement sur le site du syndicat et sur

 [Lire, ça s'écoute](#)

LE PRIX J'AIME LE LIVRE D'ART SE RENOUVELLE POUR SA 8^E ÉDITION



© Thomas Humery

Pour sa 8^e édition, le Prix « J'aime le livre d'art » a récompensé le 11 décembre 2025 le livre *John Singer Sargent. Éblouir Paris*, publié sous la direction de Caroline Corbeau-Parsons et Paul Perrin par les éditions du Musée d'Orsay et Gallimard.

Deux autres ouvrages ont reçu une mention spéciale par le jury des libraires :

Les Contemplations de Victor Hugo illustrées par les débuts de la photographie (1826-1910) – éditions Diane de Selliers

Ito Jakuchu. La nature enchantée de Joséphine Bindé – éditions Hazan

Créé en 2018, le Prix a, cette année, été décerné par un jury de vingt libraires spécialisés en art et beaux livres permettant de mettre en avant le rôle essentiel des libraires dans la défense du livre d'art au quotidien. Le Prix est organisé par le groupe Art et Beaux livres du Syndicat national de l'édition en partenariat avec *Livres Hebdo* qui a accompagné le projet à travers un webinaire de présentation des 46 ouvrages participants.

LE SCIENCES EN BULLES ÉVOLUE AVEC MISSION Z

En 2025, les éditrices et éditeurs du groupe Sciences pour tous du Syndicat national de l'édition ont édité un nouvel ouvrage mettant à l'honneur la science en bande dessinée sur le thème de l'intelligence artificielle.

Destiné à un large public, *Mission Z* s'intéresse aux questions de recherche en les faisant entrer dans les espaces culturels de proximité que sont les bibliothèques. À travers cette fiction, il s'agit de sensibiliser aux enjeux scientifiques et sociaux posés notamment par l'intelligence artificielle et par ses usages, et d'inviter les lecteurs à prendre part au débat qu'ils suscitent. Dans cet ouvrage, Ollivier Pourriol (scénariste) et Nathanaël Mikles (illustrateur) nous emmènent ainsi en mission, à la recherche des intelligences, qu'elles soient « naturelles », « artificielles » ou « humaines ». Leur récit s'inspire des thèses de huit jeunes chercheuses et chercheurs et s'appuie sur de multiples références scientifiques, philosophiques, littéraires.

Conçue et produite par les éditrices et éditeurs du groupe Sciences pour tous du Syndicat national de l'édition, cette BD a bénéficié du soutien des ministères de la Culture et de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

 [Mission Z – Sciences pour tous](#)



LE PRIX SCIENCES POUR TOUS SE POURSUIT

Le Prix du livre Sciences pour tous 2024-2025 des collégiens et des lycéens a été remis le 27 mai 2025 à l'Académie des sciences.

Pour la seconde fois, le prix a également été décerné par des élèves de cycle 3 (CM1, CM2 et 6^e) dans la catégorie primaire. Cette année, le Prix Sciences pour tous avait pour thème « l'océan, un monde à découvrir ». Dans la catégorie collège et dans la catégorie primaire, ce sont Alessia Bacchi et Antoine Doré qui ont reçu le prix pour leur ouvrage *La Vie marine* (Albin Michel jeunesse). Pour ce qui est de la catégorie lycée, Pierre Royer et Jean-Baptiste de Panafieu ont reçu le prix pour leur titre *La fabuleuse histoire de l'Océan : De l'eau, source de vie, au commerce mondial* (Dunod). Fortement installé auprès de publics férus de sciences, le Prix Sciences pour tous a célébré sa 21^e édition. Créé par le ministère de l'Éducation nationale et le Syndicat national de l'édition, il est parrainé par l'Académie des sciences, soutien financier du prix.

Plus de 7 000 élèves, répartis dans 32 académies, ont participé à l'édition 2024-2025 du Prix Sciences pour tous.

L'édition 2025-2026 a pour thème les « Origines de l'espèce humaine ».

 [Sciences pour tous](#)



© Francqois Tancré

LA BANDE DESSINÉE INVITÉE D'HONNEUR DU FESTIVAL DU LIVRE DE PARIS 2026

Comme l'a souligné Vincent Montagne durant l'inauguration du Festival : « Nos autrices et nos auteurs bénéficient d'une grande notoriété à travers le monde et participent au rayonnement des lettres en langue française à l'étranger. »

Afin de faire rayonner la diversité des genres et des formats, le Festival du Livre de Paris a souhaité ouvrir les portes du Grand Palais à cet art majeur qu'est la bande dessinée, afin de marquer son soutien aux autrices, auteurs, éditrices et éditeurs après l'annulation de l'édition 2026 du Festival d'Angoulême.



© Francqois Tancré

Deux expositions ont été présentées sur le balcon d'honneur du Grand Palais : l'une sur le thème de la romance en bande dessinée, l'autre sur le voyage comme révélateur. En complément de ces expositions, une librairie dédiée et un espace de dédicaces ont accueilli les amoureux de la bande dessinée tout au long de ces trois jours.

UNE PROGRAMMATION RICHE ET DIVERSIFIÉE

Littérature, bande dessinée, jeunesse, romance, polar, fantasy, sciences humaines, tous les genres ont été mis à l'honneur sur les douze scènes du Grand Palais pour célébrer le livre et évoquer les grands enjeux du monde contemporain. Lors de cette édition, plus de 300 rencontres et près de 3 000 séances de dedicaces ont permis au public d'aller à la rencontre de leurs autrices et auteurs favoris. La dimension internationale du Festival se trouve renforcée avec la présence de 14 pays et la participation de l'UNESCO, de la Géorgie et de Trends Abu Dhabi – les trois invités spéciaux de cette édition. Place également aux jeunes lecteurs avec le Village Jeunesse rassemblant la Caravane Lumni, la Maison des histoires, la Philharmonie des enfants et le Corner Gaston Lagaffe.

À la croisée des disciplines, cette édition du Festival a eu à cœur d'explorer le lien entre la littérature et d'autres formes artistiques : la cuisine avec la nocturne culinaire du vendredi soir, mêlant saveurs et récits du monde, le cinéma avec la Grande Galerie de l'Adaptation en partenariat avec la SCELf et enfin les arts vivants avec le Cabaret Extra! du Centre Pompidou.

Ces trois jours furent l'occasion de fêter le livre sous toutes ses formes.

◆ **121 000** visiteurs dont près de la moitié de moins de **25 ans**

◆ **8 000** scolaires

◆ **1 800** auteurs présents

◆ **3 000** séances de dedicaces

◆ **450** exposants

À VOS AGENDAS !

Le Festival revient les **16, 17 et 18 avril 2027** au Grand Palais pour la prochaine édition !



© François Tancré

3, 2, 1... ÉCRIVEZ !

Le samedi 18 avril, pendant le Festival du Livre de Paris, la traditionnelle Grande Dictée s'est installée dans la Rotonde d'Antin au Palais de la Découverte.

Bernard Werber, Adélaïde de Clermont-Tonnerre et Nathacha Appanah, trois auteurs de renom, ont proposé trois textes inédits sur le thème de cette édition : le voyage. Le moment a réuni 900 personnes lors des trois dictées à la difficulté croissante.

Augustin Trapenard et Selene Godoy, présentateurs (et médiateurs) de cette grande dictée, ont accompagné les passionnés de la langue française tout au long de cet événement singulier, retransmis la semaine suivante dans l'émission littéraire *La Grande Librairie* sur France 5.

LA JOURNÉE DES PROFESSIONNELLS

Le Festival est un moment idéal pour échanger sur les sujets d'avenir et défis majeurs de l'édition. C'est tout l'enjeu de la journée des professionnels qui s'est tenue le vendredi 17 avril.

Lors de cette journée, le syndicat a organisé de nombreuses rencontres portant sur des thématiques diverses et variées : du livre audio à la plateforme de suivi des ventes Filéas, en passant par les enjeux écologiques du milieu éditorial, ou encore la liberté d'expression. Plus d'une vingtaine de rencontres ont été organisées par l'ensemble des partenaires du Festival.



© Lionel Guercolais

LE FORUM DES MÉTIERS

Organisé par le Syndicat national de l'édition et soutenu par sa commission Sociale, le forum des métiers a de nouveau pris place sous la verrière du Grand Palais. Les rencontres professionnelles du forum des métiers se sont tenues le 17 et 18 avril et se sont adressées aux jeunes et futurs professionnels du secteur pour présenter la richesse de la chaîne du livre et la diversité qui la composent.

Dans un secteur en constante évolution, des professionnels ont présenté les différentes façons de se former et de postuler aux multiples métiers du livre, tandis que d'autres ont discuté des pratiques actuelles structurant l'adaptation d'œuvres littéraires à l'écran. Une rencontre a permis d'en apprendre davantage sur les métiers autour de l'édition de livres d'art et de beaux livres, secteur moins connu du grand public et des jeunes professionnels.

LE VILLAGE INTERPROFESSIONNEL

Pour la deuxième fois depuis l'installation du Festival du Livre de Paris au Grand Palais, les acteurs de l'interprofession étaient réunis sur un même stand. Huit organismes du secteur étaient présents : l'Asfired, le CFC, le CNL, Filéas, la SCAM, la SCELf, la Sofia et le SNE.

Premier baiser

Le premier baiser, associé dans l'univers du conte de fées à la transformation d'une grenouille en prince charmant ou au réveil d'une princesse endormie, ne se limite pas aux adolescents connaissant leurs premiers émois amoureux. Timides, les adultes traversent aussi un ascenseur émotionnel !



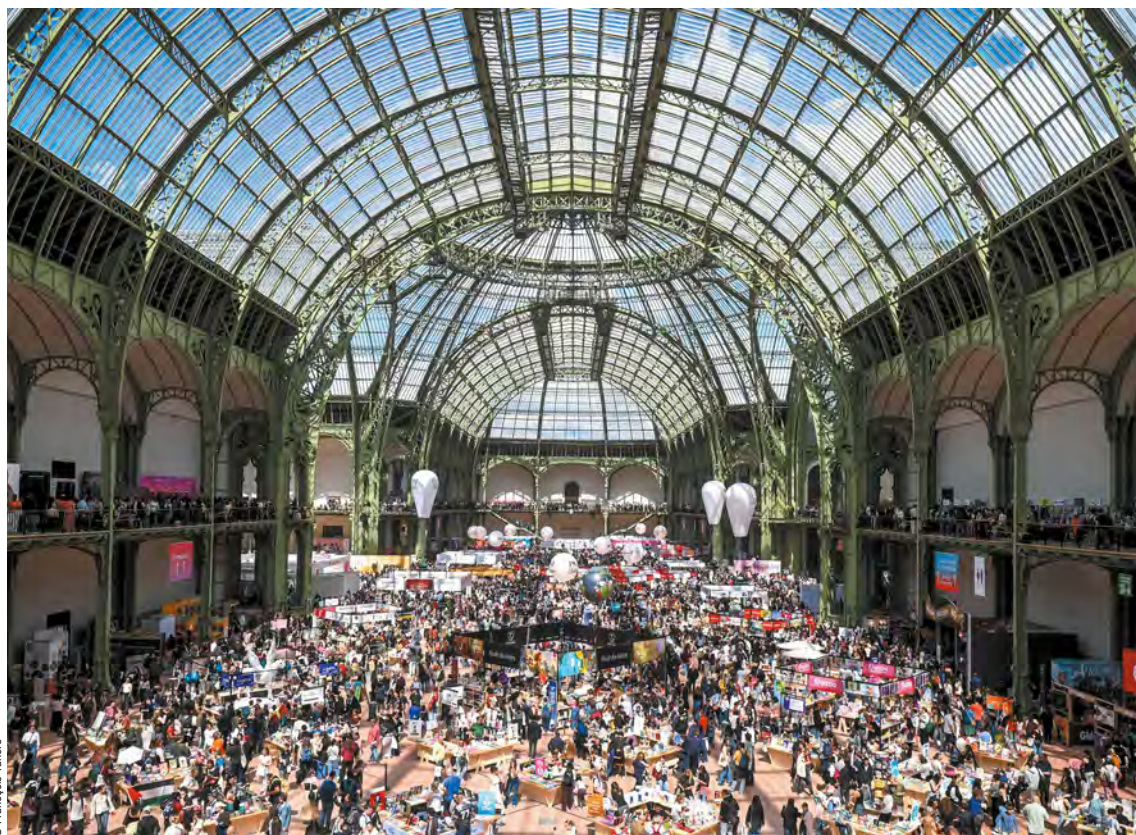
Une des planches exposées au sein de l'exposition «Crush ! la romance en bande dessinée» au Festival du Livre de Paris.

Le Festival du Livre de Paris est pensé comme un lieu de rencontre, de partage convivial et de débat d'idée, autant pour le grand public que pour les professionnels. Chacun à son échelle est un passeur d'idées, un passionné d'écriture ou un promoteur de la lecture et, à ce titre, a un rôle clé à jouer dans l'équilibre de notre programmation.



© François Tancré

Pierre-Yves Bérenguer,
directeur général du
Festival du Livre de Paris



© François Tancré

LES GROUPES ET COMMISSIONS DU SYNDICAT NATIONAL DE L'ÉDITION DANS LES ALLÉES !

COMMISSION ENVIRONNEMENT ET FABRICATION

À l'occasion du Festival du Livre de Paris, la commission Économique et la commission Environnement et Fabrication ont annoncé le vendredi 17 avril sur la Scène du Palais du Grand Palais le lancement du calculateur carbone de la production éditoriale, accessible aux éditeurs afin qu'ils puissent mesurer leurs émissions de gaz à effet de serre à l'échelle d'un titre ou de leur production entière. Le samedi 18 avril, la Commission Environnement et Fabrication s'est ensuite interrogée sur différentes problématiques liées à l'écologie du livre lors d'une rencontre intitulée « Les enjeux écologiques au cœur de l'écosystème du livre. »

LIBERTÉ D'EXPRESSION

En réponse à l'actualité du secteur du livre, le Syndicat national de l'édition a organisé une table ronde intitulée « Liberté d'expression : les acteurs du livre sous tension ». Cette table ronde a interrogé les enjeux politiques de la liberté d'expression et les tensions actuelles dans les lieux de médiation, à travers les regards croisés d'un éditeur, d'un auteur et d'un bibliothécaire.

COMMISSION LIVRE AUDIO

Un espace dédié au collectif « Lire ça s'écoute » a mis en lumière le catalogue des éditeurs de la commission Livre audio. Une expérience d'écoute était proposée, où chaque visiteur pouvait choisir un livre à écouter. Sur deux scènes différentes, les festivaliers ont pu à la fois participer à un blind-test de livres audio pour remporter des abonnements gratuits ou ont encore assisté à la lecture à voix haute d'une comédienne.

GROUPE JEUNESSE

Le vendredi 17 avril, le groupe jeunesse a tenu la 3^e édition des Dialogues de la littérature jeunesse sur le thème « États généraux de la lecture pour la jeunesse : enjeux et perspectives d'un plan décennal ». Cette table ronde réunissait médiateurs du livre, enseignants et institutionnels pour débattre des suites à donner aux États généraux de la lecture pour la jeunesse et interroger l'avenir des jeunes lecteurs.

GROUPE RELIGION

Les éditeurs du groupe Religion étaient présents sur un stand collectif sous la bannière « Religions et spiritualités ». Ils ont proposé au grand public de découvrir la diversité de leur catalogue et la richesse de leurs publications dans les différentes religions représentées. Des auteurs étaient également en dédicace.



GROUPE SCIENCES POUR TOUS

Durant les trois jours du Festival, le groupe Sciences pour tous a organisé six interventions pour les petits comme pour les grands, afin de promouvoir la science, sur des thèmes variés comme l'intelligence du corps, la pop culture et les sciences ou encore les voyageurs des milieux extrêmes.

Deux stands collectifs ont également accueilli de nombreux visiteurs et des auteurs en dédicace !

GROUPE ART ET BEAUX LIVRES

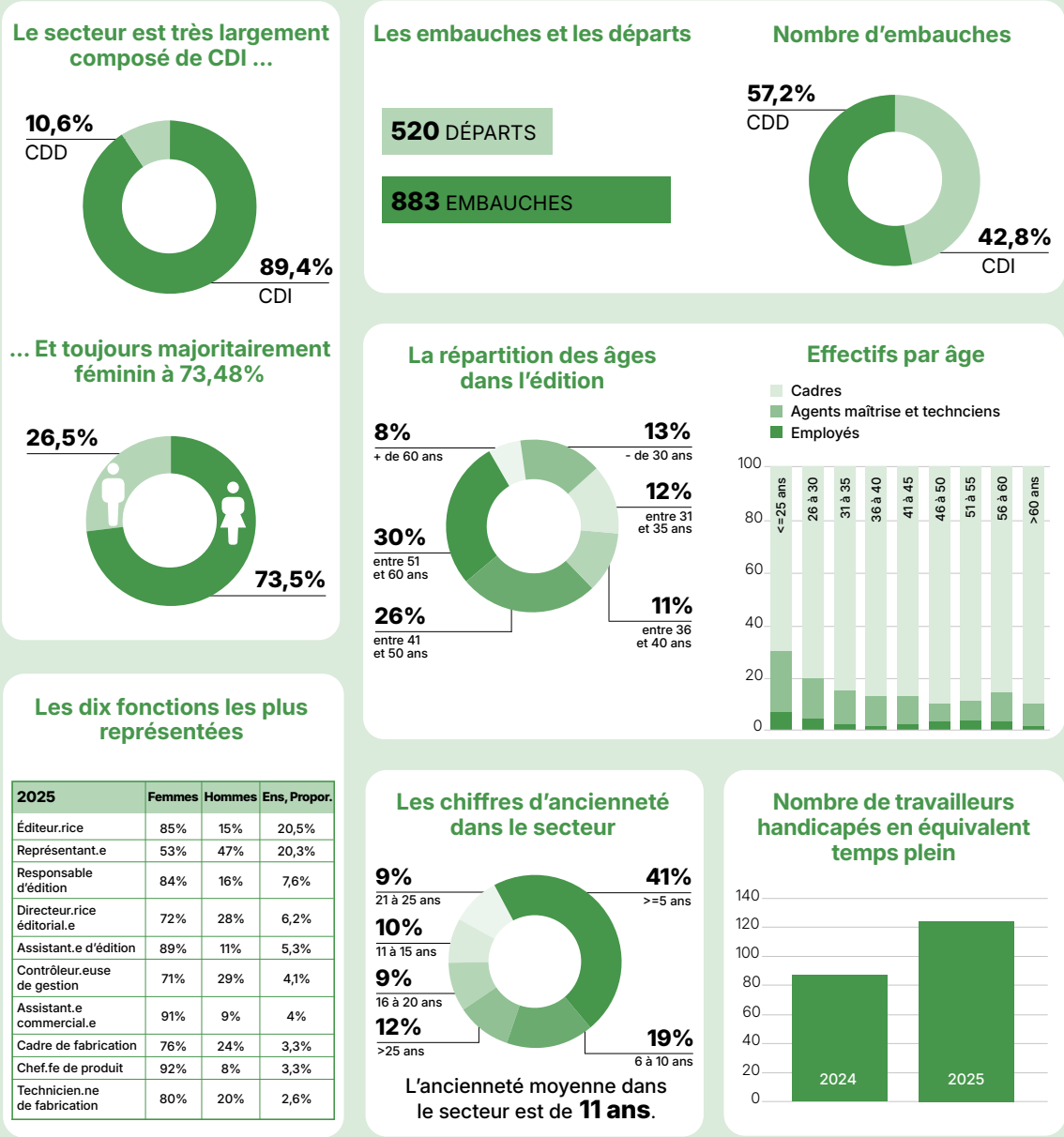
Le Groupe Art et Beaux livres a tenu deux tables rondes dont l'un clôtura le forum des métiers lors du Festival. À l'occasion d'une table ronde intitulée « Quelle place pour le livre d'art en librairie ? » le vendredi 17 avril, le groupe a expliqué les enjeux et problématiques du livre d'art en librairie : périodicité des ventes, coûts des ouvrages, publics, mise en avant ou encore ventes corrélées aux expositions. Lors du forum des métiers, la rencontre avait, quant à elle, pour ambition de mettre en valeur les métiers spécifiques liés au secteur de l'édition de livres d'art et des beaux livres.

4. TRAVAILLER DANS L'ÉDITION

Dans le cadre du regroupement de branches (édition de livres, phonographique et de musique), il est nécessaire de travailler à une classification commune aux trois secteurs afin de prendre en compte la diversité de leurs activités, leurs modes d'organisation et de management ainsi que celle des contenus d'activité des salariés tout en étant capable de s'adapter aux évolutions de ces organisations. La commission Sociale travaille également à l'attractivité du secteur, tout en œuvrant pour sa diversité. En parallèle, le SNE continue à mener un travail actif sur l'aide aux aidants ou encore sur les violences...

L'EMPLOI DANS LE SECTEUR DE L'ÉDITION EN 2026 (DONNÉES 2025)

Chaque année le Syndicat national de l'édition publie un Rapport social de branche dont sont issues les informations suivantes.



UNE NOUVELLE CARTOGRAPHIE DES MÉTIERS PUBLIÉE

Initiés début 2025, les travaux de cartographie des métiers interviennent dans un contexte de fusion des branches de l'édition de livres, de l'édition phonographique et de l'édition musicale. La cartographie répond à un double enjeu de rapprochement et d'établissement d'un référentiel commun de métiers et de compétences, à un moment où les trois secteurs connaissent des transformations modifiant leurs activités, métiers et compétences. La nouvelle cartographie a été publiée en juin 2026.

Véritable outil d'information et d'orientation, la cartographie de l'édition regroupe l'ensemble des activités emblématiques de l'édition à travers six familles (édition et artistique, commercial, communication/marketing et promotion, fonctions support, distribution, fabrication) découpées en 35 fiches métiers précisant les missions et activités à réaliser, les compétences requises, les contextes d'exercice et les parcours possibles pour exercer ces métiers. Une synthèse des travaux ainsi qu'une présentation vidéo de la démarche de la Commission Paritaire Nationale de l'Emploi et de la Formation des Editions viennent compléter les fiches métiers.

La cartographie complète sera disponible sur le site de l'Observatoire des métiers de l'AFDAS.

Les travaux de cartographie ont ainsi été réalisés en 2025 à l'initiative de la Commission Paritaire Nationale de l'Emploi et de la Formation, CPNEF des Éditions, réunissant les organisations syndicales de salariés et d'employeurs, avec l'appui technique de l'opérateur de compétences Afdas.

CLASSIFICATIONS DE BRANCHE, DES TRAVAUX TOUJOURS EN COURS

Dans le cadre du regroupement de branches, des travaux ont été initiés afin de mettre en place une classification commune aux trois secteurs de l'édition de livres, de l'édition phonographique et de l'édition de musique. Ce processus prend en compte la diversité des activités de ces trois secteurs, leurs différents modes d'organisation et de management ainsi que la diversité de contenus des activités des salariés (actuels, émergents ou futurs) tout en anticipant l'adaptation des emplois aux évolutions des organisations et des contenus d'activités.

Entre février et novembre 2025, des réunions du comité de pilotage, de CPPNI et de groupes de travail paritaire mensuelles, ont permis de définir des critères de classification sur la base de la situation réelle et observée dans les entreprises menant la mise en place d'un outil de cotation et d'une grille à 14 niveaux.

Dans cette dynamique de travail, les réunions se poursuivent en 2026 avec :

- la rédaction d'un projet d'accord ;
- la rédaction d'un guide méthodologique ;
- et surtout la négociation d'une grille de minima conventionnels commune à l'édition de livres, à l'édition phonographique et à l'édition de musique.

L'accord de classifications et les minima conventionnels rattachés entreront en application dans le délai maximum de 24 mois après publication de l'arrêté d'extension (soit, pas avant juin 2028).

L'« AIDE AUX AIDANTS » : UNE AVANCÉE POUR LES SALARIÉS DE L'ÉDITION

Grâce aux négociations des partenaires sociaux et afin d'assurer aux salariés de l'édition un régime de prévoyance complémentaire à celui de la sécurité sociale en adéquation avec les besoins évolutifs des salariés, une nouvelle garantie intitulée « Aide aux aidants » a été ajoutée au fonds social dépendance et à partir du 1^{er} octobre 2025 pour une durée de 3 ans. Cette garantie gérée par Malakoff Humanis maintient 85% bruts du salaire. L'accord prévoit également une ligne téléphonique dédiée avec un numéro unique afin d'informer, de conseiller et d'orienter les salariés en situation d'aidance. La cotisation de 0,08% (calculée sur 85%

du salaire brut sur les Tranche 1 et Tranche 2), appliquée pour les cadres et auparavant prévue pour la dépendance, aide désormais à financer l'aide aux aidants.

L'aide couvre le congé de solidarité familiale, le congé de présence parentale et le congé de proche aidant.

Vous pouvez consulter [la page dédiée](#).

REFONTE DU BTS ÉDITION

Sous l'égide de la Direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO), le syndicat va participer à l'élaboration d'un nouveau référentiel de ce diplôme. Les travaux démarreront le 29 juin 2026 pour se terminer avant avril 2027 dans la perspective d'une mise en œuvre du diplôme rénové à la rentrée scolaire 2028.

Isabelle ERB-POLOUCHINE

**Directrice générale de Média Livres Services (MLS)
et Présidente de la CCFI**



Pouvez-vous vous présenter et nous parler de votre métier ?

Je dirige Média Livres Services, filiale de production du groupe Média Participations pour des ouvrages de littérature, poches, livres illustrés et BD/Manga.

Mon métier c'est construire et animer une équipe de production performante dont les profils, l'organisation répondent aux besoins immédiats des maisons mais aussi aux enjeux en pleine évolution de l'édition (rentabilité, création, outils, partenaires industriels, RSE).

Mes missions au quotidien : anticiper, faire de la veille technologique et achats, négocier, porter des projets de transformation pour gagner en productivité et éco-responsabilité.

Que diriez-vous à un jeune professionnel pour l'encourager à rejoindre un service de fabrication ?

C'est un métier « passion » dans lequel il ne s'ennuiera jamais car il apprendra chaque jour des situations inédites et des gens talentueux rencontrés. Essayer ce métier, c'est l'adopter ! Avec de la curiosité, de l'humilité, de la rigueur, un goût pour la technique et des qualités de coordination et communication pour bien faire se parler création et industrie, expliquer, piloter, garantir et assumer quand ça coince, il aura tout pour réussir !

Alors qu'un accord était proche de la signature, la hausse de l'inflation ces derniers mois a conduit à une nouvelle revalorisation du SMIC à + 2,41 % le 1^{er} juin 2026. Les partenaires ont donc décidé de reprendre les discussions afin d'adapter les grilles salariales conventionnelles sans attendre.

Cette année 2026 est marquée par l'ouverture de discussions sur la Santé au travail, nouveau chantier qui représente un enjeu majeur pour les entreprises et leurs salariés. Ces échanges viseront à identifier les risques professionnels et accompagner une démarche relative à la QVCT* au sein des entreprises. Cela incluant la prévention et la réduction des risques psychosociaux.

Albane HOCQUET-GALLET,
présidente de la
commission Sociale
et DRH adjointe du
groupe Editis



© DR

LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES : PUBLICATION DE LA LISTE DES RÉFÉRENTS DE BRANCHE

Le 6 octobre 2023, un accord relatif à la lutte contre le harcèlement moral, sexuel et les agissements sexistes dans le secteur de l'édition de livres a été signé par les partenaires sociaux.

En application de cet accord, il est possible de recourir à des référents de branche selon le processus suivant : chaque salarié a la possibilité de contacter les référents de branche issus des organisations syndicales de salariés et organisation patronale, représentatives dans le secteur de l'édition de livre.

La liste des référents de branche est accessible sur le [site du SNE](#).

* Qualité de vie et conditions de travail

5. ACTUALITÉS PARTENAIRES

Dans le cadre de ses missions, le Syndicat national de l'édition collabore, échange et se concerte avec de nombreuses institutions, associations et entreprises culturelles. De la promotion de la lecture aux sujets réglementaires, c'est ensemble que l'interprofession s'engage pour le livre.

Retour sur les partenaires du syndicat et leurs dernières actualités.

LES ÉDITEURS D'ÉDUCATION

UNE ANNÉE EN MOUVEMENT



L'année 2025, bien que plus stable que la précédente, a tout de même vu deux ministres se succéder rue de Grenelle (Élisabeth Borne puis Édouard Geffray) et a été le théâtre d'une importante réorganisation de la DGESCO. Ces changements successifs ont eu pour conséquence de ralentir, voire de mettre en pause, le partage d'informations et la mise en place de certaines réformes.

Calendrier

L'année 2025 a vu l'entrée en application de nouveaux programmes en français et en mathématiques pour le cycle 1 (maternelle), le cycle 2 (CP, CE1 et CE2) et le cycle 3 (CM1 et 6^e) ainsi qu'en langues vivantes et régionales (6^e et 2nde). Ces réformes se poursuivent en 2026 avec l'entrée en application des classes de CM2 et 5^e (français), CM2, 5^e, 2nde et 1^{ère} (mathématiques) et CP, CM1, 1^{ère} et Terminale (langues vivantes et régionales), mais la lisibilité sur les autres matières reste nébuleuse.

La réforme massive engagée par Gabriel Attal puis Nicole Belloubet comprenait, en effet, un retravail de l'ensemble des programmes du cycle 2 au cycle 4. Les remaniements ministériels successifs et les contraintes budgétaires de l'État ont poussé le ministère de l'Éducation nationale à mettre en pause certaines publications (dont les Sciences et l'Histoire-Géographie), sans visibilité de calendrier pour les éditeurs scolaires à l'heure actuelle. Ces prises de décisions parfois tardives, rarement officielles, créent un halo de désinformation impactant l'ensemble des acteurs pédagogiques.

Financements

Ces nombreux revirements de situation sont étroitement liés aux contraintes budgétaires de l'État qui n'est aujourd'hui plus en mesure de financer la réforme dans son ampleur initiale. À la rentrée 2026, par exemple, en classe de 5^e, seuls deux manuels (sur quatre nécessaires au bon accompagnement de la réforme) seront financés par le ministère de l'Éducation nationale. Ces décisions budgétaires vont obliger les enseignants à se tourner vers des ressources annexes... ou à avoir un recours accru aux photocopies des spécimens envoyés par les éditeurs.

La situation est comparable sur les niveaux de primaire et de lycée, où les financements des manuels sont à charge des collectivités territoriales. Si les mairies, qui financent le primaire, devraient accompagner les réformes sur un temps long, la situation est tout autre pour les régions (qui financent le lycée) qui n'accompagnent que très partiellement ces nouvelles réformes.

Enjeu data

Ces contraintes budgétaires poussent les financeurs publics à justifier des usages des manuels (notamment numériques) : la dépense annuelle de renouvellement des licences étant conséquente, les collectivités locales souhaitent désormais avoir accès à des chiffres validant l'utilisation des ressources, et donc la pertinence de leurs achats. L'association s'est mise en ordre de marche pour répondre, de manière collective, aux demandes de plus en plus pressantes des financeurs. Un travail de réflexion, d'harmonisation et de consolidation est en cours avec les quatre plateformes de diffusion-distribution de ressources numériques des éditeurs scolaires.

UNE CAMPAGNE À FORT RELAIS MÉDIATIQUE

La rentrée de septembre 2025 a été l'occasion, pour Les Éditeurs d'Éducation, de remettre le manuel au cœur des débats. En alertant, dans une tribune publiée le 2 septembre dans *Le Monde* et signée par plus de 1 200 personnes, contre les ravages pédagogiques et sociétaux de la politique éducative menée par la région Île-de-France dans les lycées franciliens, les éditeurs scolaires ont porté leur message d'alerte sur la scène nationale.

Défenseurs d'un modèle structuré et hybride, aux contenus réalisés et validés par des professionnels, les éditeurs scolaires ont rappelé l'importance de la colonne vertébrale que représente le manuel pour les apprentissages. Le manuel scolaire est l'outil qui relie élèves, enseignants et parents, parfois le seul livre présent dans certains foyers. Il est l'objet qui traduit, transmet et rend accessible l'immensité des savoirs.

Le combat des éditeurs scolaire a bénéficié d'une belle couverture médiatique et a fait l'objet de l'intérêt de plusieurs figures politiques.

UNE PREMIÈRE ÉTAPE JUDICIAIRE VICTORIEUSE

Engagé depuis près de deux ans, le contentieux entre Les Éditeurs d'Éducation et la région Île-de-France a connu un dénouement favorable le mardi 26 mai 2026. Le Tribunal administratif de Montreuil a, en effet, décidé d'annuler les décisions de la Région d'éditer et de diffuser ses propres manuels numériques sur la plateforme Pearltrees.

Le tribunal a jugé que la Région n'avait démontré ni carence de l'initiative privée ni intérêt public local susceptible de justifier la mise en ligne des manuels dits « libres » et a conclu, en conséquence, que ce dispositif portait atteinte à la liberté du commerce.

La juridiction a également enjoint la région Île-de-France à mettre fin définitivement à l'édition de ces manuels « libres » et à les retirer de la plateforme Pearltrees au plus tard le 30 septembre 2026. Si ce retrait n'intervient pas immédiatement, c'est uniquement afin de préserver la continuité pédagogique et le bon déroulement des examens de la session 2026. Si cette victoire n'est qu'une première étape – la Région ayant déjà annoncé son désir de demander un sursis à exécution et de faire appel de la décision – elle marque une étape importante pour la défense d'une école cohérente, pluraliste et équitable.

LES PETITS CHAMPIONS DE LA LECTURE

Les Petits champions de la lecture est un grand jeu de lecture à voix haute, présidé par Antoine Gallimard et marrainé par Clémentine Beauvais. Il vise à développer le plaisir de lire chez les enfants de 8 à 11 ans.

Chaque élève lit à voix haute, pendant 3 minutes, un roman de son choix. Gratuit et ouvert à toutes et tous, le jeu s'adresse aux classes de France (Outre-mer compris) et du réseau AEFÉ depuis 2023. Il se déroule tout au long de l'année scolaire en quatre étapes.

Après l'inscription, les enseignants mènent un travail collectif autour de la lecture à voix haute, appuyé par des ressources pédagogiques.

Chaque classe désigne un représentant pour une finale départementale, puis régionale.

Les 15 finalistes régionaux accèdent à la Grande finale à la Comédie-Française.

La 14^e édition : une nouvelle année record

L'édition 2025-2026 confirme, une nouvelle fois, l'ampleur et la dynamique du dispositif

- ◆ **9 534** classes inscrites, soit près de 220 000 enfants en France et à l'étranger ;
- ◆ **+20%** d'augmentation des inscriptions ;
- ◆ **13%** des écoles participantes situées en REP ou REP+.

Ainsi, plus d'un élève sur dix a participé aux Petits champions de la lecture lors de cette 14^e édition.

Le maillage territorial s'est traduit par :

- ◆ **4 943** finales écoles ;
- ◆ **437** finales départementales entre février et mars.

EDRLAB



EDRLab a pour mission de développer et de maintenir une infrastructure ouverte et interopérable pour la lecture numérique, au service des éditeurs, des bibliothèques et des lecteurs. Porté par Thorium Reader, une application de lecture gratuite et très accessible, le Lab promeut des technologies non-propriétaires qui facilitent la sortie des écosystèmes fermés. Sa solution LCP offre une protection des contenus moderne, adaptée au prêt, à la vente et à l'abonnement, sans enfermer les utilisateurs sur une plateforme unique. En 2025, EDRLab a consolidé sa base financière, dépassé le million de téléchargements de Thorium, contribué aux standards d'accessibilité du W3C et renforcé sa présence internationale. Ses projets autour de l'IA, de la formation et des observatoires visent à bâtir, avec les éditeurs, un écosystème du livre numérique plus ouvert et inclusif.

Les bénéfices du jeu

Grâce au soutien de l'ensemble de ses autres partenaires, le jeu des Petits champions de la lecture permet aux élèves, collectivement, de prendre confiance en eux, de progresser en termes de lecture et découvrir la richesse de la littérature jeunesse.

- ◆ **98%** des enseignants constatent des progrès en lecture.
- ◆ **96 %** des enseignants parlent d'une aventure collective.
- ◆ **91 %** des enseignants estiment que ce sera un atout pour leur future entrée au collège.

Chiffres issus du baromètre annuel adressé aux 5 500 enseignants participants des Petits champions de la lecture en mai 2025.

LE CFC



Le CFC est partenaire du Syndicat national de l'édition depuis 1985. Agréé par le ministère de la Culture et administré par ses ayants droit auteurs et éditeurs, il gère les droits d'auteur du livre et de la presse pour les copies et les rediffusions de leurs contenus par tous les secteurs d'activité.

À ce titre, le CFC autorise les organisations à partager des extraits d'œuvres, contrôle leurs pratiques et négocie des accords nationaux et internationaux au nom des ayants droit. Près de 80 000 entreprises et établissements d'enseignement sont ainsi sous licence CFC. En 2025, les droits collectés ont atteint 70,5 millions d'euros.

Dans un objectif de juste rémunération des ayants droit et de transparence, le CFC répartit ces sommes proportionnellement aux usages des œuvres et selon les modalités adoptées par les auteurs et les éditeurs. En 2025, près de la moitié des droits reversés ont concerné le livre, soit plus de 27 millions d'euros dont 83 % pour le livre scolaire et universitaire.

Le CFC siège au CSPLA¹ et dans les instances internationales (IFFRO² et PDLN³). Il soutient également la filière du livre en participant au financement d'actions culturelles qui favorisent la lecture, les échanges professionnels et le rayonnement des œuvres. En 2025, 98 actions ont bénéficié d'un soutien (1,12 M€).

Dans un contexte marqué par l'évolution rapide des usages numériques, des modes de diffusion et d'accès aux contenus, le CFC poursuit sa mission au service des auteurs et des éditeurs. C'est la mobilisation de l'ensemble des acteurs de la chaîne du livre qui permettra d'accompagner l'évolution des pratiques, de contribuer à leur régulation et de sensibiliser le plus grand nombre au respect de la création.

¹ CSPLA : Conseil supérieur de la propriété littéraire et artistique
² IFFRO : International Federation of Reproduction Rights Organisations
³ PDLN : Press Database and Licensing Network

LA SOFIA



La Sofia est depuis plus de 25 ans l'organisme de gestion collective au service des ayants droit du livre et compte en 2026 près de 14 000 auteurs et autrices et plus de 600 maisons d'édition membres. Elle est l'organisme agréé par le ministère de la Culture pour la gestion collective du droit de prêt en bibliothèque, de la copie privée numérique pour le texte et les images des livres, et des droits numériques des livres indisponibles du XX^e siècle.

Créée par la Société des gens de lettre (SGDL) et le Syndicat national de l'édition (SNE), la Sofia est gouvernée à parité par les auteurs et les éditeurs de livres, ce qui fait tout à la fois son originalité et sa force pour défendre le droit d'auteur et les intérêts de ses membres.

Depuis plusieurs années, la Sofia soutient de nombreuses actions menées par le SNE, que ce soit l'organisation de divers rendez-vous professionnels (Assises du livre et de l'édition, Dialogues de la littérature jeunesse, Festival du Livre de Paris...) et de projets sectoriels (BD en classe, Prix Vendredi...), ou la mise en place d'outils au service de l'interprofession, à l'exemple de la solution mutualisée développée pour lutter contre le piratage des livres ou de Filéas qui vise à garantir aux auteurs et aux éditeurs une meilleure visibilité sur les chiffres de vente de leurs ouvrages et ainsi contribuer à l'amélioration de l'efficacité économique et environnementale de la chaîne du livre.

Par ailleurs, la Sofia est particulièrement impliquée dans les réflexions de la filière. Ainsi, à l'heure où le livre d'occasion représente un livre acheté sur cinq et où ses modes de consommation subissent un véritable changement de paradigme, la Sofia s'engage auprès des éditeurs et des auteurs en faveur d'une solution permettant, sans entraver le marché de l'occasion, de rémunérer la création sur ces ventes de seconde main. De la même manière, elle suit avec attention les avancées de l'intelligence artificielle et les enjeux qu'elle pose, notamment en termes de droits d'auteur, aux acteurs de la chaîne du livre.



L'édition en perspective 2025 / 2026

Rapport d'activité
du Syndicat national de l'édition



Syndicat national
de l'édition

FRANCE LIVRE : UN NOUVEAU NOM POUR UNE AMBITION RENOUVELÉE



Depuis un an France Livre – The French Publishing Network (ex-BIEF, Bureau international de l'Édition française) déploie sa nouvelle identité, plus lisible et explicite à l'international, qui reflète également la volonté de toujours mieux rassembler et promouvoir les catalogues de ses 350 adhérents, qu'il s'agisse d'éditeurs issus de grands groupes ou d'éditeurs indépendants de toute taille, où qu'ils soient basés en France.

France Livre poursuit et renforce sa mission fondatrice : soutenir la présence de l'édition française sur les marchés internationaux. Grâce à un programme dense de participations à des foires professionnelles, de rencontres bilatérales et à la production de ressources documentaires, France Livre facilite la diffusion des œuvres françaises à l'étranger, que ce soit par la cession de droits, la traduction ou la vente directe en relais du travail considérable mené par les équipes dédiées chez les éditeurs ou par les agents d'éditeurs qu'ils missionnent.

Soutenu par le ministère de la Culture, le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, la Sofia, le CFC, et en partenariat avec de nombreuses institutions et associations professionnelles en France et à l'étranger, France Livre travaille en réseau et agit en concertation avec un réseau étendu d'acteurs du livre : éditeurs, libraires, traducteurs, agents d'éditeurs, scouts...

Plusieurs initiatives récentes témoignent de ce dynamisme :

Le Paris Book Market, événement international désormais majeur, propose désormais à près de 300 éditeurs de langue française de rencontrer des centaines d'éditeurs d'acquisition du monde entier. Des événements en format hybride (présentiel et à distance) permettent d'organiser des rencontres B2B dans des pays lointains (Vietnam, Brésil, Japon...). En partenariat avec le CNL, France Livre organise des rencontres entre les principaux diffuseurs français et les librairies francophones à l'étranger en marge du Festival du livre.

Le stand collectif France à la Foire de Francfort accueille désormais l'essentiel de l'édition française, offrant néanmoins une visibilité renforcée pour chacun des acteurs.

Le développement de la plateforme booksfromfrance.fr permet une grande visibilité de sélections thématiques d'ouvrages mis en avant par les éditeurs à destination des responsables de droits étrangers.

Enfin, des évolutions techniques ont été mises en œuvre pour simplifier l'inscription aux programmes à destination des professionnels français et étrangers, France Livre ayant fait totalement évoluer ses systèmes d'informations.

LA SOCIÉTÉ CIVILE DES ÉDITEURS DE LANGUE FRANÇAISE



La SCELf, Société civile des éditeurs de langue française, est l'organisme de gestion collective créé par les éditeurs en 1960 afin de percevoir et de répartir les droits générés par les multiples formes d'exploitation dérivées des œuvres littéraires.

Ses activités s'articulent aujourd'hui autour de trois piliers : la formation à l'adaptation, les rencontres professionnelles entre éditeurs et producteurs, et la gestion collective, cœur de métier de la SCELf, qui garantit la juste rémunération des éditeurs et des auteurs dans le cadre des adaptations. Ensemble, ces missions participent à la circulation des œuvres vers de nouveaux formats et de nouveaux publics.

En 2025, l'intérêt des éditeurs pour les enjeux d'adaptation s'est confirmé, portant à plus de 570 le nombre de marques adhérentes.

L'année a été marquée par plusieurs avancées majeures.

- La SCELf a lancé un cycle de formations en partenariat avec la FILL, destiné aux petites structures d'édition ne disposant pas de service dédié aux cessions de droits audiovisuels. Ces sessions, organisées sur l'ensemble du territoire grâce au réseau des agences régionales du livre et au soutien du ministère de la Culture, visent à renforcer les compétences des éditeurs sur les questions d'adaptation.
- Les rencontres professionnelles se sont également développées à travers la marque Shoot the Book!, présente dans de nombreux festivals, dont le Festival de Cannes, Séries

Mania, ainsi qu'à l'international en Italie, à Taïwan et à Londres. Ce programme poursuit son rôle de passerelle entre les professionnels du livre et de l'audiovisuel.

- La SCELf a par ailleurs inauguré la Grande Galerie de l'adaptation lors du Festival du livre de Paris. Le public a pu y découvrir des adaptations de livres en films et séries, ainsi qu'une exposition de Thierry Frémaux consacrée aux films des frères Lumière. Des projections ont été proposées à de jeunes publics en partenariat avec Cinéma pour tous, favorisant une première rencontre avec le cinéma et la littérature. En 2026, la SCELf souhaite renforcer son accompagnement du secteur du livre sur les sujets d'adaptation.
- Pour la première fois, les statistiques de l'adaptation seront intégrées aux chiffres clés de l'édition du SNE en collaboration avec la SCELf, afin de mieux mesurer le poids économique des adaptations.
- En janvier 2026, la SCELf a également rejoint l'AMAPA, l'Association de médiation et d'arbitrage des professionnels de l'audiovisuel, afin d'améliorer les conditions de dialogue entre éditeurs et producteurs et de garantir la bonne application de la chaîne des droits.
- De nouvelles opportunités de rencontres seront déployées, notamment une session Shoot the Book! au Festival du livre de Paris dédiée à la bande dessinée, ainsi qu'un programme consacré à la jeunesse au Marché international du film d'animation (MIFA).

Le développement de programmes tournés vers les jeunes publics apparaît essentiel : selon le baromètre Ipsos 2025 « Les Français et la lecture » pour le Centre national du livre, 43 % des lecteurs déclarent avoir eu envie de lire un livre après en avoir vu l'adaptation, un chiffre qui atteint 75 % chez les moins de 20 ans. La SCELf en est convaincue : les œuvres adaptées ouvrent des chemins vers la lecture.

6. MISSIONS ET ACTIVITÉS

Le Syndicat national de l'édition s'engage au quotidien pour les éditeurs, le livre et la lecture. Il défend l'idée que l'action collective permet de construire l'avenir de l'édition et de faire entendre la voix du livre. Avec plus de 720 éditeurs adhérents le syndicat reflète la diversité de la profession : des maisons d'édition de toute tailles et tous secteurs éditoriaux confondus.

Son équipe permanente, animée par Renaud Lefebvre, directeur général, pilote les groupes et commissions formés d'éditeurs et assure un dialogue permanent avec les auteurs et les représentants de l'ensemble des acteurs de la chaîne du livre. L'organe décisionnaire du syndicat est son Bureau, présidé par Vincent Montagne.

Il coopère également avec ses homologues internationaux et dans d'autres industries pour garantir une position commune sur des sujets à enjeux.

LE BUREAU DU SYNDICAT NATIONAL DE L'ÉDITION*



© SNE

Président
Vincent MONTAGNE
Média-
Participations



© Francesca Mantovani

Vice-présidente
Marion GLÉNAT-CORVELER
Glénat



© Magali Delporte

Vice-président
Louis DELAS
L'école des loisirs



© Patrice Normand

Trésorière
Laure LEROY
Zulma



© Olivier Dion

Cécile BOYER-RUNGE
Média-
Participations



© Catherine Hélie

Alban CERISIER
Madrigall



© Gallimard

Antoine GALLIMARD
Madrigall



© Astrid di Crollanza

Gilles HAÉRI
Albin Michel



© Sophie Bascouls

Liana LEVI
Éditions
Liana Levi



© Samuel Krizenbaum

Catherine LUCET
Editis



© Wikoria Bosc

Vera MICHALSKI-HOFFMANN
Libella



© Actes sud

Françoise NYSSSEN
Actes Sud



© Samuel Krizenbaum

Denis OLIVENNES
Editis



© DR

Arnaud ROBERT
Hachette Livre



© Hachette Livre

Jean-Christophe THIERY
Hachette Livre

*au 31 mai 2026

L'ÉQUIPE DU SYNDICAT NATIONAL DE L'ÉDITION*



Président
Vincent MONTAGNE

© SNE



Directeur général
Renaud LEFEBVRE

© Roman Pont Prades



Assistante de direction
Hanen SAYAH

© DR



Laura BARON
Groupes
Jeunesse et
Bande dessinée

© DR



Emma BILON
Chargée de mission
juridique

© DR



Catherine BLACHE
Responsable des affaires
internationales,
groupe Universitaire

© REA



Axelle CHAMBOST
Responsable des affaires
sociales,
commission Livre audio,
groupe Religion

© DR



Julien CHOURAQUI
Directeur
juridique,
responsable du
groupe Droit

© DR



Hélène CONAND
Directrice de la
communication

© Frédéric Berthet



Laurène EICHNER
Commissions
Économique,
Environnement
et Fabrication

© DR



Sylvie FABRY
Directrice
administratif,
financier,
ressources
humaines

© DR



Guillaume FOUSSARD
Responsable
Circuit du livre
et Usages
commerciaux, commission
Internationale, groupe Art
et Beaux livres

© DR



Sara GRIMAL
Commissions
Juridique et
Illustration

© DR



Clémentine GUINEBERT
Groupe Sciences
pour tous,
commissions
Numérique et Adhésion

© DR



Marie LE BRAS
Chargée de
communication

© DR



Camille LABAT
Déléguee
des Éditeurs
d'Éducation

© Frédéric Berthet



Clémence BOUSSEYROUX
Chargée de mission
aux Éditeurs
d'Éducation

© DR

LES GROUPES DU SYNDICAT NATIONAL DE L'ÉDITION*

*au 31 mai 2026

 : les nouveaux présidents

Les adhérents du syndicat s'organisent en groupes thématiques afin de partager l'information relative à leur secteur, réfléchir sur des sujets de fond ou d'actualité. Ils peuvent également initier des actions collectives et bâtir des projets communs pour promouvoir leur genre dans toute sa diversité.

GROUPE ART ET BEAUX LIVRES

Président : **Antoine GRÜND** (Éditions du patrimoine)

Chargé de mission : **Guillaume FOUSSARD**



© Benjamin Gavaudo

Rassemblant plus de 50 maisons d'édition, le groupe Art et Beaux livres contribue collectivement à la valorisation du secteur. Le groupe Art et Beaux livres pilote, en fin d'année, l'opération « J'aime le livre d'art » en coordination avec un jury de libraires spécialisés. Il est aussi actif auprès des salons et festivals dédiés au secteur et notamment le Salon du livre du Festival de l'histoire de l'art de Fontainebleau ou du Festival du livre de Paris.

GROUPE DROIT

Président : **Grégoire HANQUIER** (Éditions Lamy Liaisons)

Chargé de mission : **Julien CHOURAQUI**



© DR

Le groupe droit a notamment pour objet d'entretenir un dialogue institutionnel essentiel sur de nombreux sujets clés dans un contexte de forte évolution parmi lesquels figurent l'Intelligence artificielle, la relation entre initiative privée et publique et les défis liés à l'open data des décisions de justice.

Le groupe Droit a également créé un référentiel commun des abréviations juridiques, <http://reflex.sne.fr>, destiné à standardiser les références juridiques et offrir un meilleur accès à l'information et aux nombreuses sources juridiques.

GROUPE JEUNESSE

Présidente : **Cécile TÉROUANNE** (Hachette romans/Livre de poche jeunesse)

Chargée de mission : **Laura BARON**



© ZF

Le groupe Jeunesse s'est donné pour objectif de promouvoir la littérature jeunesse afin de lui assurer une visibilité à la mesure de son importance économique. Il réaffirme le rôle du livre et de la lecture dans la formation, la culture et l'éveil à la citoyenneté des jeunes et entretient des relations de travail et de confiance avec les institutions et partenaires. À l'initiative des *Dialogues de la littérature jeunesse* et du Prix Vendredi, le groupe participe aux événements nationaux de promotion de la lecture dès le plus jeune âge et suit de près l'évolution des usages des jeunes lecteurs et lectrices.

GROUPE SCIENCES POUR TOUS

Président : **Christian COUNILLON** (Albin Michel)

Chargée de mission : **Clémentine GUINEBERT**



© Astrid di Crotalanza

Le groupe Sciences pour tous du Syndicat national de l'édition réunit éditrices et éditeurs, spécialisés ou généralistes, ayant des collections dédiées à la vulgarisation scientifique. Leur mission ? Promouvoir la science et publier toute sorte de livres pour répondre aux questions de chacun, passionné ou curieux, quel que soit son âge ou sa formation. Le groupe va ainsi à la rencontre des lecteurs en proposant des stands et de nombreuses conférences adultes et jeunesse dans le cadre du Festival du Livre de Paris. Il a créé en 2016 un label Sciences pour tous en collaboration avec Dilicom pour identifier et mettre en valeur les ouvrages de Sciences pour tous dans le fichier exhaustif du livre (FEL). Il soutient le Prix du livre « Sciences pour tous » et organise de nombreuses opérations et manifestations dans le cadre de la Fête de la science, en partenariat avec le ministère de la Culture. Son site web propose un catalogue de plus de 2 000 ouvrages d'environ 40 éditeurs. www.sciencespourtous.org

GROUPE UNIVERSITAIRE

Présidente : **Hélène HOCH** (Lefebvre Dalloz)

Chargée de mission : **Catherine BLACHE**



© Faustine Hazza

Les éditeurs du groupe Universitaire défendent les intérêts de leurs mandants auprès des professionnels (libraires et bibliothécaires) et des acteurs publics de leur secteur : responsables de l'enseignement supérieur (universités, grandes écoles) et de la recherche (ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, CNRS, etc.). Ils sont particulièrement investis sur les questions numériques, notamment les discussions sur les ressources pédagogiques et le développement de la « science ouverte » en assurant la pérennité de l'écosystème de la diffusion des publications.

GROUPE ÉDUCATION

Présidente : **Delphine DOURLET** (Nathan)

Déléguée : **Camille LABAT**



© D. Dourlet

L'association Les Éditeurs d'Éducation, qui regroupe une trentaine de maisons ou de marques d'édition scolaire, fédère au sein du groupe Éducation l'action collective des éditeurs scolaires membres du SNE. Attachés à la diversité éditoriale, les éditeurs scolaires accompagnent chaque réforme des programmes avec la publication de nouveaux manuels et de nouvelles ressources conformes aux attentes du ministère de l'Éducation nationale. Acteurs majeurs de l'innovation pédagogique, les éditeurs scolaires ont à cœur de proposer une offre variée et de qualité, au format papier comme numérique. Garants d'un savoir-faire, ils développent des ressources adaptées aux besoins des enseignants et de leurs élèves, quelles que soient leurs spécificités. Ils sont, en effet, particulièrement attachés à ce que leurs manuels soient accessibles et inclusifs.

GROUPE BANDE DESSINÉE

Président : **Benoît POLLET** (Glénat)

Chargée de mission : **Laura BARON**



© Cécile Gabriel

Le groupe Bande dessinée du Syndicat national de l'édition a pour objectif de promouvoir le genre dans toute sa variété. Il entretient des liens avec l'interprofession, en particulier avec les auteurs, les libraires, les sociétés organisatrices des grands festivals de bande dessinée et les agences régionales. Il organise avec ces derniers des rencontres en région pour accompagner les médiateurs et prescripteurs du livre dans la découverte du secteur. Depuis 2020, la collection « BD en classe », désormais composée de trois opus et destinée aux élèves du cycle 3, permet de dialoguer avec les professionnels de l'éducation autour des usages pédagogiques de la BD. Le groupe mène également des études sur l'évolution du lectorat et le marché de la BD en général. Il réunit également les éditeurs de manga autour de questions liées notamment au piratage et aux plateformes numériques de lecture.

GROUPE RELIGION

Président : **Jonathan BOULET** (Bibli'O/Éditions Scriptura)

Chargée de mission : **Axelle CHAMBOST**



© Hugo Poette

La prescription et la promotion du livre religieux sont au cœur des préoccupations des 27 éditeurs du groupe Religion. Composé d'éditeurs de diverses tailles et de diverses confessions religieuses, le groupe œuvre pour s'ouvrir encore plus à la diversité.

Les éditeurs de livres religieux souhaitent s'engager chaque année dans un espace collectif au Festival du Livre de Paris pour faire découvrir la richesse de leurs publications au grand public. Enfin, l'un des objectifs de ce groupe est d'être un acteur positif du vivre ensemble.

GROUPE LITTÉRATURE

Présidente : **Héloïse D'ORMESSON** (Héloïse d'Ormesson)

Groupe suivi par **Renaud LEFEBVRE**



© Charlotte Jolly de Rosnay

Ce groupe permet aux éditeurs de littérature d'échanger et de réfléchir sur des sujets de fond ou d'actualité : défense du droit d'auteur, promotion du livre de littérature, propriété littéraire et artistique, loi Lang et loi sur le prix du livre numérique, relations avec les organisations représentatives d'auteurs et de libraires, suivi législatif et jurisprudentiel, gestion collective.

LES COMMISSIONS DU SYNDICAT NATIONAL DE L'ÉDITION*

Lieux d'échanges de pratiques, de réflexion et d'actions autour de l'évolution des métiers du livre et de l'édition ainsi que des problématiques juridiques, économiques et sociales, les commissions du syndicat travaillent à des études et projets transversaux concernant l'ensemble des acteurs de la chaîne du livre.

*au 31 mai 2026

 : les nouveaux présidents

COMMISSION JURIDIQUE

Président : **Arnaud ROBERT** (Hachette Livre)

Chargés de mission : **Julien CHOURAQUI**, **Sara GRIMAL** et **Emma BILON**



© DR

La commission Juridique du Syndicat national de l'édition suit, pour le compte de ses adhérents, l'ensemble des questions juridiques qui se posent en matière d'édition (propriété littéraire et artistique, prix unique du livre, réglementation relative à la vente et à la promotion du livre, etc.). Elle se réunit régulièrement pour traiter tant des dossiers de fond que des questions qui intéressent l'ensemble de la profession (droit d'auteur, intelligence artificielle...). Elle est également impliquée dans les travaux des différentes commissions du Conseil de la propriété littéraire et artistique (CSPLA) ainsi que dans le dialogue avec les organisations d'auteurs. Elle participe à la lutte contre le piratage des livres (veille des sites de piratage en ligne, actions judiciaires initiées par le SNE et les éditeurs).

COMMISSION INTERNATIONALE

Présidente : **Isabelle DARTHY** (l'école des loisirs - Rue de Sèvres)

Chargé de mission : **Guillaume FOUSSARD**



© DR

La commission Internationale rassemble les responsables de droits, vendeurs et acheteurs de droits à l'étranger. Elle suit les activités internationales du secteur de l'édition : réalisation des statistiques internationales du SNE en lien avec France Livre, contribution à la professionnalisation des acteurs, diffusion des informations ciblées, communication sur les métiers afférents. Elle travaille en coordination avec France Livre, le Centre national du livre, l'Institut français et toute institution concernée par la circulation internationale des projets éditoriaux. Tout au long de l'année, la commission s'attache à renforcer les liens avec le réseau diplomatique et culturel à l'étranger.

COMMISSION LIVRE AUDIO



© DR

Présidente : **Mathilde JABLONSKI** (Cascades - Media Participation)

Chargée de mission : **Axelle CHAMBOST**

La commission Livre audio, composée d'une vingtaine de membres, s'attache à promouvoir le livre audio auprès des prescripteurs ainsi qu'auprès des enseignants et des institutions culturelles et à en expliquer les usages et le potentiel à l'heure du numérique et d'une gestion nouvelle du temps et des loisirs. Elle permet également aux éditeurs de livres audio de développer des projets communs et de peser auprès des partenaires institutionnels pour redécouvrir l'expérience de lecture orale et favoriser la reconnaissance de cette forme d'édition. Elle publie des études sur le secteur et organise des événements, tels que le Mois du livre audio, lancé en 2022.

www.lolivreaudio.fr

COMMISSION USAGES COMMERCIAUX



© Eric Leblanc

Président : **Éric LEBLANC** (Glénat)

Chargé de mission : **Guillaume FOUSSARD**

La commission Usages commerciaux réunit diffuseurs et directeurs commerciaux. Elle est le lieu de réflexion et d'échanges avec la librairie sur l'évolution des usages commerciaux. Les rencontres régulières avec la commission commerciale du Syndicat de la librairie française (SLF) sont autant d'occasions d'échanges et de réflexion autour des problématiques transversales liées à l'évolution de la diffusion du livre et à l'évolution du comportement des lecteurs. La commission Usages commerciaux est particulièrement active aux côtés des représentants des libraires pour le respect de la loi Lang, y compris sur les places de marché des sites de vente en ligne.

COMMISSION ILLUSTRATION



© DR

Présidente : **Magali GIRODET** (Éditions Hatier - Foucher)

Chargée de mission : **Sara GRIMAL**

La commission Illustration veille au suivi des pratiques d'acquisition et d'utilisation de ressources, images fixes, animées, ou sons, diversifiant l'expérience de lecture, voire la renforçant. Elle est particulièrement attentive aux effets des bouleversements technologiques et économiques sur le marché des images. Elle assure également une veille sur l'actualité juridique des droits liés aux images. La commission Illustration a œuvré à l'élaboration du nouveau Code des usages en matière d'illustration photographique signé en novembre 2017.

COMMISSION CIRCUIT DU LIVRE

Président : **Philippe LAMOTTE** (Hachette Livre)

Chargé de mission : **Guillaume FOUSSARD**



© Hachette

La commission Circuit du livre, réunissant les distributeurs, est au croisement de plusieurs routes, commerciales, logistiques, informatiques, professionnelles et interprofessionnelles. Ses travaux sont liés aux évolutions des différents métiers : évolutions du marché et des clients, évolutions technologiques, améliorations logistiques, enjeux environnementaux. La commission Circuit du livre est l'organe de liaison de plusieurs instances : la commission Usages commerciaux du SNE, la Commission de Liaison Interprofessionnelle du Livre (CLIL), la commission FEL, Dilicom et la Centrale de l'Édition.

COMMISSION SOCIALE

Présidente : **Albane HOCQUET-GALLET** (Editis)

Chargée de mission : **Axelle CHAMBOST**



© DR

La commission Sociale prépare les négociations et représente les éditeurs dans le cadre des instances paritaires avec les partenaires sociaux. Les principaux thèmes de discussions sont la révision de la convention collective nationale de l'édition (CCNE) et de ses avenants dans un contexte de regroupement de branches, les minima conventionnels, la santé et la sécurité au travail, l'orientation en matière d'emploi et de formation dans le cadre de la CPNEF, l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes... La commission Sociale représente également les éditeurs, membres du syndicat, au sein d'organismes extérieurs (AFDAS, MALAKOFF Humanis pour la retraite et la prévoyance, Thalie Santé pour la Sécurité Sociale des Artistes Auteurs). Elle réalise chaque année le rapport social de branche.

COMMISSION NUMÉRIQUE

Président : **Florent SOUILLOT** (Madrigall)

Chargée de mission : **Clémentine GUINEBERT**



© DR

La commission Numérique travaille en étroite coordination avec les autres groupes et commissions afin d'échanger sur les changements induits par le numérique dans l'édition. Elle promeut le développement de standards techniques pour la profession et assure un suivi des réformes aux niveaux français et européen à propos de l'accessibilité ou de l'intelligence artificielle par exemple, en collaboration avec la commission Juridique, l'enjeu principal de ces prochaines années étant l'accessibilité des livres numériques. La commission participe à la mise en place de projets innovants avec les institutions partenaires du syndicat. Elle organise une fois par an les Assises du livre et de l'édition, héritières des Assises du livre numérique, ainsi que des ateliers avec le groupe Normes & Standards, en collaboration avec des éditeurs, la BnF, Electre et Dilicom. La commission Numérique du syndicat est l'un des membres fondateurs du laboratoire européen de R&D sur la lecture numérique, EDRLab.

COMMISSION ÉCONOMIQUE

Président : **Guy MAUCOLLOT** (Albin Michel)

Chargée de mission : **Laurène EICHNER**



© DR

La commission Économique intervient sur les problématiques économiques, comptables et fiscales du secteur de l'édition. Elle met son expertise au service des membres du syndicat dans des domaines tels que la définition fiscale du livre, les provisions, le traitement comptable des stocks... Elle défend également les adhérents en cas de contentieux avec l'administration fiscale sur des redressements susceptibles d'avoir des répercussions sur l'ensemble de la profession. La commission organise, chaque année, un atelier de présentation des actualités fiscales animé par KPMG. Elle réalise chaque année le rapport statistique de l'édition.

COMMISSION ENVIRONNEMENT ET FABRICATION

Président : **Pascal LENOIR** (Gallimard)

Chargée de mission : **Laurène EICHNER**



© DR

La commission Environnement et Fabrication s'attache à mettre en avant l'importance des problématiques liées au développement durable dans les métiers du livre. Elle assure une veille réglementaire active au niveau français et européen sur les sujets environnementaux et les sujets liés à la fabrication des livres, afin d'informer les adhérents du syndicat sur les nouvelles obligations. Elle réalise des études sur les performances environnementales des éditeurs et assure le suivi annuel d'indicateurs tels que les pratiques de recyclage et de mise au pilon, la consommation papier des éditeurs, etc.

Depuis 2025, la commission est engagée sur son programme *Chapitres responsables, pour une édition durable* visant à mettre à disposition des éditeurs les outils et connaissances qui leur permettent de s'engager dans la transition. La commission est aussi à l'origine de l'association Clic.EDIt, qui a créé un langage informatique permettant de faciliter les échanges administratifs entre les éditeurs et les principaux intervenants de la chaîne de production du livre (imprimeurs, papetiers, compositeurs, graveurs, etc.).

Pour en savoir plus sur le dispositif Clic.EDIt, [rendez-vous sur le site dédié](#).

LE SYNDICAT NATIONAL DE L'ÉDITION OFFRE DES RÉPONSES CONCRÈTES AUX QUESTIONS DES PROFESSIONNELS DE L'ÉDITION

ADHÉRER AU SNE

Peut devenir adhérent du Syndicat national de l'édition toute maison d'édition, ayant *a minima* un an d'exercice, pratiquant l'édition dans les conditions prévues à l'article 132-1 du Code de la propriété intellectuelle. Les demandes d'adhésion sont soumises à l'examen et la validation du Bureau du syndicat. L'adhésion entraîne le paiement d'une cotisation annuelle proportionnelle au chiffre d'affaires de la maison d'édition. Cette cotisation ouvre également un droit de vote au sein de l'Assemblée générale du Syndicat national de l'édition.

720

adhérents qui
représentent
environ

80%

du chiffre
d'affaires de
l'édition française.

**+ de
65%**

des adhérents
ont un chiffre
d'affaires pour
le livre
inférieur à

1M€.

DES CONSULTATIONS ET CONSEILS PERSONNALISÉS

dans le domaine fiscal, juridique et social.

DES ATELIERS, GROUPES DE TRAVAIL ET WEBINAIRES

permettent de faire le point sur l'actualité du secteur.

DES DOSSIERS, DES ANALYSES ET DES PUBLICATIONS POUR TOUS LES PUBLICS

- Des flashs d'information
- Des fiches thématiques et sectorielles
- Une newsletter mensuelle
- Les chiffres de l'édition, repères statistiques
- L'édition en perspective, le rapport annuel du syndicat
- Des études sectorielles
- Un site internet et des plateformes sectorielles avec un espace adhérent

TÉMOIGNAGE D'UN NOUVEL ADHÉRENT

Olivier Sulpice,
président fondateur du groupe BAMBOO



© Dominique Fusiina

Comment définiriez-vous votre maison d'édition ?

À l'origine, il s'agissait d'une maison dédiée à la bande dessinée d'humour grand public, avec des séries emblématiques comme *Les Profs*, *Les Rugbymen* puis *Les Sisters* ou *Les Petits Mythos*. Puis nous nous sommes développés avec des labels comme Grand Angle ou Doki-Doki tout en conservant cet ADN profondément humain. Nous avons construit la maison avec nos auteurs et sur la durée.

Vous avez rejoint le SNE en janvier 2026, qu'attendez-vous de ce syndicat ?

Nous espérons accéder à une information fiable sur les évolutions du secteur et bénéficier d'un accompagnement concret face à la multiplication d'enjeux complexes. Nous attendons également un lieu d'échange entre éditeurs afin de partager des expériences et des pratiques. Cette dimension collective fait écho à notre manière de fonctionner, fondée sur le dialogue et la proximité.

Qu'est-ce qui vous a motivé à rejoindre le SNE ?

Après 28 ans de développement, nous avons estimé que c'était le bon moment pour sortir de notre cadre habituel, partager les expériences et nous ouvrir davantage à la profession. Rejoindre le SNE, c'est prolonger à l'échelle du secteur cet esprit de collectif qui nous anime : apprendre des autres, échanger, et contribuer, à notre niveau, aux réflexions sur l'avenir de l'édition.

ANNUAIRE DES ADHÉRENTS DU SYNDICAT NATIONAL DE L'ÉDITION*

* au 31 mai 2026

Les nouveaux adhérents sont surlignés en rose.

A			
ACTES SUD	Dilisco	ASSIMIL	BPI/BIBLIOTHÈQUE
Actes Sud Junior	Diva Romance	ATELIER/OUVRIÈRES	PUBLIQUE D'INFORMATION
Actes Sud Papier	Éditions Akata	ATELIERS HENRY DOUGIER	BREPOLS PUBLISHERS
A & J Picard	Éditions des Équateurs	ATELIERS ET PRESSES DE	BRGM/BUREAU DE
Babel	Éducavivre	TAIZÉ	RECHERCHE GÉOLOGIQUE
Chambon	Herscher	ATLANDE	ET MINÈRE
Dernière Marge	Humensis	AUBE	BUSSIÈRE
Éditions Cambourakis	Instant Cupcakes	AUDIO VIDÉO MÉDIA	
Errance	L'Observatoire	DIFFUSION	
Gaïa	Lanore	Emmanuel	C
Hélium	Le Pommier	Le livre ouvert	CAIRN FRANCE
L'An 2	Leduc	Quasar	CARACTÈRES
Payot/Rivages	Leduc Créatif	AUTEURS DU MONDE	CARTOTHÈQUE-EGG
Photo Poche	Leduc Graphic	AU VENT DES ÎLES	CELSE
Rouergue	Leduc Humour	AUX FEUILLANTINES	CENT MILLE MILLIARDS
Sindbad	Leduc Jeunesse	AUZOU	CENTRALE DE L'ÉDITION
Solin	Leduc Pop Culture	B	CENTRE DES MONUMENTS
Textuel	Leduc Société	BAMBOO ÉDITION	NATIONAUX
Thierry Magnier	Leduc.s Éditions	BARTILLAT	CENTRE POMPIDOU
ACCÈS ÉDITIONS	Librairie des Écoles	BAYARD GROUPE	CÉPADUÈS
AC MÉDIA	Magnard-Vuibert	Bayard Éditions	CERCLE D'ART
Éditions Lumen	Médicis-Entrelacs	Bayard Jeunesse	CEREMA
Ki-oon	Nami	Bayard Poche	CHEYNE ÉDITEUR
Mana Books	Osez le papier	CRER / Coopérative	CHRONIQUE SOCIALE
ACTISSIA	Petit Leduc	de regroupement pour	CITADELLES ET MAZENOD
Chapitre.com	Pierre Horay	l'édition religieuse	CLASSIQUES GARNIER
France Loisirs	Pour la Science	Milan	CNRS/CENTRE NATIONAL
Grand Livre du Mois	Premières Loges	Tourbillon	DE LA RECHERCHE
AEDIS	Presses Universitaires		SCIENTIFIQUE
AFD	de France	BÉATITUDES	COLBO ET SCEPTRE
AFNOR	Que sais-je ?	BEAUX-ARTS ÉDITIONS	CORSAIRE ÉDITIONS
ALBIANA	Quorum Magnard	BEAUX-ARTS DE PARIS	Paradigme
ALBIN MICHEL	Diffusion	ÉDITIONS	Pavillon noir
Albin Michel Jeunesse	Spradbrow	BELLES BALADES	Regain de lecture
Alisio	Techniplus	BELLES LETTRES	COURTES ET LONGUES
Animae	ALBOURAQ	BELVÈDÈRE	ÉDITIONS
Belin	AMPHORA	BERGER LEVRAULT	CTHS/COMITÉ DES
Belin Éducation	ANCRE	Sofiac	TRAVAUX HISTORIQUES,
Casteilla	AP ÉDITIONS-CONSEILS	BERNARD CHAUVEAU	SCIENTIFIQUES
Casteilla Techniplus	ARCHE	BERTRAND-LACOSTE	CUJAS
Charleston	AREN/AGENCE DE	BIBLIOMANE	
De Boeck Supérieur	RESSOURCES	BIEF/BUREAU	D
De Vecchi	ÉDUCATIVES NUMÉRIQUES	INTERNATIONAL DE	DÉBATS PUBLICS
Delagrave Édition	ARNAUD FRANEL ÉDITIONS	L'ÉDITION FRANÇAISE	DES FEMMES-ANTOINETTE
Dicos d'or	Séfi	BNF/BIBLIOTHÈQUE	FOUQUE
	ASFORD	NATIONALE DE FRANCE	DIALOGUES
			DIANE DE SELLERS

DILICOM

DILA

Journaux Officiels
Documentation
française

DILECTA

E

ÉCOLE DES LOISIRS

Éditions Kaléidoscope
Glob Éditions
Rue de Sèvres
Margot Éditions

E-DANTES

Hardigan

ÉDICOM DIRECT

ÉDILARGE

CAP diffusion

ÉDILIVRE

Maison E

ÉDISOURCE/ÉDITIONS

ADDICTIVES

ÉDITIONS AMATERRA

ÉDITIONS COMPLICITÉS

ÉDITIONS DE L'INHA

L'éducation musicale

ÉDITIONS DU CARMEL

ÉDITIONS DU CNPF

ÉDITIONS LA VILLE BRÛLE

ÉDITIONS LC

ÉDITIONS MNÉMOS

ÉDITIONS NEAPOLIS

ÉDITIONS NORMA

ÉDITIONS SÉBASTION

MOREU

ÉDITIONS TISSOT

ÉDITIONS UNDERGROUND

ÉDITIONS UNIVERSITAIRES

D'AVIGNON

EDITIS HOLDING

10/18

404 Éditions

Acropole

Anaya

Archipel

Belfond

Bordas

Bordas Références

culturelles

Bouquins

Cherche Midi

CLÉ International

Clique

Delcourt

Delsol

École vivante

Edi8

Éditions Soleil

Empêcheurs de

penser en rond

En Voyages

First Éditions Générales

First Interactive

Fixot

Fleuve Éditions

Gründ

Héloïse d'Ormesson

Hemma

Hors Collection

Interforum

Julliard

Kurokawa

La Croisée

La Découverte

L'Agrume

Langue au chat

Langues pour tous

Le Robert

Les Avrils

Les Éditions du

sous-sol

Les Escales

Les Pérégrines

Livres du Dragon d'Or

Lizzie

Lonely Planet

Marchialy

Nathan

Nathan Université

Nil Éditions

Omnibus

Paraschool

Perrin

Philéas

Place des Éditeurs

Plon

Pocket

Pocket Jeunesse

Poulpe fictions

Pour les Nuls

Pré aux clercs

Presses de la Cité

Presses de la

Renaissance

Redon

Retz

RG Square

Robert Laffont

Rouge et Or

Sedes

Seghers

Séguier

Sejer

Sejer 30

Slalom

Sogédif

Solar

Sonatine Éditions

Super 8 Éditions

Syros

Tana

Télémaque

Tonkam

Univers Poche

XO Éditions

Zones

EDP SCIENCES/ÉDITION

DIFFUSION PRESSE

ÉDUCAGRI

EHESP/ÉCOLE DES

HAUTES ÉTUDES EN

SCIENCES SOCIALES

ÉLECTRE

ELIDIA

Artège Éditions

Desclée de Brouwer

Éditions Balzac

François-Xavier de

Guibert

Lethielleux

Lo País d'Enfance

Nouvelle Cité

Rocher

Sénevé

Tempora

Zodiaque

EMPREINTE TEMPS

PRÉSENT

ENSBA/ÉCOLE

NATIONALE SUPÉRIEURE

DES BEAUX-ARTS

ENSP/PRESSES DE L'EHESP

ÉRÈS

ESF ÉDITEUR

Bien lire

ESI ÉDITIONS

ESMOD

ESKA

ÉTAGÈRE DU BAS

EYROLLES

CT 2 M SAS

Géodif

Organisation

ÉVEIL

Budo

Fragrances

Graph Zeppelin

Sedirep

Tabou BD

F

FABERT

FALAISES

FÉLIN

FRANCE LIVRE

FRANCE PRODUCTIONS

Éditions Diffusia

Éditions Soukha

FONDATION DE LA

MAISON DES SCIENCES

DE L'HOMME

FORMULETTE

FOUGEROLLE LIVRES

Lacurme

Montbel

G

GALERIE PATRICK

SEGUIN

GERESO ÉDITION

GLÉNAT ÉDITIONS

Glénat Jeunesse

Hugo Digital

Hugo Publishing

Mad Fabrik

Quatre fleuves

Rando Éditions

Treize Étrange

Vents d'Ouest

GUY TRÉDANIEL

Alysse

Contre-dires

Courrier du livre

Dervy

Diateino

Entrelacs

Exergue

Gutenberg reprint

Josette Lyon

Le Relié

Les Deux Océans

Trédaniel Poche

Vega

GULF STREAM ÉDITEUR

Frimoüsse

H

HACHETTE LIVRE

&moi

Albert-René

Armand Colin
 Astérix
 Audiolib
 Bibliothèque rose/verte
 B.M.R
 Bragelonne
 Calmann-Lévy
 Castelmoré
 Delmas
 Dessain & Tolra
 Deux Coqs d'or
 Deux Terres
 Didier
 Didier Jeunesse
 Dunod Éditeur
 Édicef
 Éditions Chêne
 EPA
 Fayard
 Foucher
 Gautier-Languereau
 Gérard de Villiers
 Grasset et Fasquelle
 Grasset Jeunesse
 Guide du Routard
 Guides bleus
 Hachette Collections
 Hachette Comics
 Hachette Éducation
 Hachette FLE
 Hachette Illustré
 Hachette Jeunesse
 Hachette Jeunesse
 Disney
 Hachette Jeunesse
 Image
 Hachette Littératures
 Hachette Livre
 International
 Hachette Pratique
 Hachette Romans
 Hachette Technique
 Hachette Tourisme
 Harrap's
 Hatier
 Hazan
 Ilex Press
 Interéditions
 Istra
 Jean-Claude Lattès
 Kero
 Kwyk
 La Plage
 Larousse
 Le Livre de Paris

Le Livre de Poche
 Le Livre de Poche
 Jeunesse
 Lelivrescolaire.fr
 Le Lotus et l'Éléphant
 Mama Éditions
 Marabout
 Masque
 Maxima
 Mazarine
 Milady
 Mille et une nuits
 Pauvert
 Pika Éditions
 Préludes
 Rageot Éditeur
 Robinson
 Stock

HC ÉDITIONS
HEIMDAL
HERNE
HOLDING DU MAS VERT
 Harmonia Mundi
HONORÉ CHAMPION
HUMANIS

I
IMAV
INED/INSTITUT NATIONAL
D'ÉTUDES
DÉMOGRAPHIQUES
INALCO
 Presses de l'Inalco
INSTITUT DE DROIT DE
LA CONCURRENCE
INSTITUT FRANÇAIS

J
JACQUES GABAY
JBE BOOKS
JEU DE PAUME
JÉULIN
 Éducaland
JOHN LIBBEY EUROTÉX
JOYVOXKILOWATT
ÉDITIONS

L
LA MACHINAMOT
LA PLUME DE PAON
LA VILLETTE
LAFITTE-HÉBRARD
 Les immortels
 Who's Who In France

LAUAUZELLE ÉDITIONS
LAVIGNE
LAVOISIER
 Hermes
 Synthèse Agricole
 Médecine-Sciences
 Médicales internationales
 Tech & Doc Lavoisier
LE GÂTEAU SUR LA CERISE
LE MOT ET LE RESTE
LE MUSCADIÉ
LE TRIPODE
LE VERGER ÉDITEUR
LEFEBVRE-SARRUT
 Dalloz
 Éditions Francis
 Lefebvre
 ESF Action sociale
 Juris Associations
 Juris Service
 Lefebvre-Sarrut
 Lefebvre Software
 Législatives

LELIA MORDOCH
LE LÉZARD NOIR
LE PASSAGE
LES ARTS DÉCORATIFS
LES ÉDITIONS BLEU ET
JAUNE
LES ÉDITIONS CERCLES
D'ART
LES ÉDITIONS DU MUSÉE
D'ORSAY ET DU MUSÉE
DE L'ORANGERIE
LES ÉDITIONS DU NET
LES ÉDITIONS DU PÉTRIN
LES ÉDITIONS LUNII
LES ÉDITIONS THÉÂTRALES
LES ÉTUDES HOSPITALIÈRES
LES FOURMIS ROUGES
LES NOUVEAUX ÉDITEURS
LES PRESSES D'ÎLE-DE-
FRANCE

LEXTENSO
 Gualino
 Joly
 LGDJ Montchrestien
 Pierre Lechêne
 Répertoire Defrénois
LIANA LEVI
LIBELLA
 Au Diable Vauvert
 Buchet-Chastel
 Delpire Éditeur
 Favre

Les Cahiers dessinés
 Le Temps Apprivoisé
 Libretto
 Maren Sell
 Noir sur Blanc
 Phebus
 Photosynthèses

L'ORIGINE

M
MADRIGALL
 Alternatives
 Arpenteur
 Arthaud
 Aubier Montaigne
 Audie/Fluide Glacial
 Autrement
 Bleu de Chine
 Casterman
 Champs
 Christian Bourgois
 Éditeur
 Classiques Garnier
 Climats
 Denoël
 Deslogis Lacoste
 Éditions de Minuit
 Elina Sofedis
 Flammarion
 Flammarion Jeunesse
 Flammarion Médecine
 Folio
 Futuropolis/Gallisoil
 Gallimard
 Gallimard Jeunesse
 Gallimard Loisirs
 Garnier Flammarion
 Grandes Personnes
 Guides Gallimard
 Hoëbeke
 J'ai lu
 Joëlle Losfeld
 La Partie
 Librio
 Maison Rustique
 Mercure de France
 Père Castor
 P.O.L.
 Pygmalion
 Quai Voltaire
 Sarbacane
 Série Noire
 Sofédis
 Table Ronde
 Verticales
 Viviane Hamy

MAISON DES LANGUES
MAREUIL ÉDITIONS
MARIE BARBIER ÉDITIONS
MARTIN MÉDIA
MÉDIA PARTICIPATIONS

Anne Carrière Éditions
 Anne-Marie Métailié
 Anuman Interactive
 Aubanel
 Blake et Mortimer
 Caméléon
 Chronique
 Citel
 Critérion
 Dada
 Danger Public
 Dargaud
 Delachaux et Niestlé
 Desclée
 Don Quichotte
 Droguet et Ardent
 Dupuis Édition &
 Audiovisuel
 Edifa
 Éditions de la Martinière
 Éditions de l'Olivier
 Éditions Universitaires
 Ellipsanime
 En Exergue
 Esprit
 Fler
 Fleurus
 Hermé
 Huginn & Muninn
 Kana
 Le Lombard
 Le Nouvel Attila
 Lucky Comics
 Mame
 Mango
 MDS
 Média Diffusion
 Mediatoon Licensing
 Michelin
 Minerva
 Pluriad
 Points
 Rustica
 Seuil
 Tardy
 Urban Comics

MEDIASPAUL
MEMO ÉDITIONS
MEL COMPAGNIE DES ARTS
MICHELIN TRAVEL
PARTNER

MOLLAT ÉDITIONS
MONELLE HAYOT
MONITEUR
 Argus de l'assurance
 Territorial

MULTISONOR
MUSARDINE
 Dynamite
 Média 1 000
MUSÉE DU LOUVRE
MUSÉE DU QUAI BRANLY
MUSÉE RODIN

N
NAZCA ÉDITIONS
NOUVEAU MONDE
NOUVELLES ÉDITIONS
SUTTON
NOUVELLES PLUMES
NUÉE BLEUE/ÉDITIONS
DU QUOTIDIEN
 Rhin
 Saisons D'Alsace

O
ODILE JACOB
OFFICE CENTRAL DE
LISIEUX
OLIVETAN
ONISEP
OUI'DIRE

P
PAJA ÉDITIONS
PANINI FRANCE
PARIS MUSÉES
PAULSEN
 Guérin
PEARSON ÉDUCATION
FRANCE
 Campus Press
 Village Mondial

PEDONE
PETITS MATINS
PHAIDON
 Electra Architecture
PHILIPPE PICQUIER
PHILO ÉDITIONS
PIERRE TÉQUI
PIKTOS
PIRANHA
POLLEN DIFFUSION
PROMO GRIMPE
PREMIÈRE PARTIE
 Salvator

PRÉSENCE AFRICAINE
PRESSES DE SCIENCES PO
PRESSES UNIVERSITAIRES
DU SEPTENTRION
PRIVAT
PUG/PRESSES
UNIVERSITAIRES DE
GRENOBLE

Q
QUAE
 Cirad
 Ifremer
 Inra
 Irstea
QUINTESSANCE
INTERNATIONAL
R
RÉCRÉALIRE
RELX GROUP
 Elsevier Masson
 LexisNexis
 Litec
 Prat

REINES DE CŒUR
RÉSEAU CANOPÉ
RMN/RÉUNION DES
MUSÉES NATIONAUX
ROSALIE DE BOUCHE
À OREILLES
RUE DE L'ÉCHIQUIER
RUE DES ÉCOLES
 Circonflexe
 Éditions Garnier
 Éditions Palette
 Mila
 Millepages
 Rue des enfants
RUE DU MONDE

S
SABINE WESPIESER
SAURAMPS MÉDICAL
SCIENCES HUMAINES
ÉDITIONS
SCITEP
SCRINEO/LES CARNETS
DE L'INFO
SHINGFOO
SIDOM
 Plume Verte
SIXTRID
SPRINGER-VERLAG FRANCE

STEINKIS GROUPE
 Jungle
 Splash !
 Steinkis
 Warum/Vraoum
STELVISION
STORYLAB
 Éditions Le Manuscrit
SYMÉTRIE
SYNCHRONIQUE ÉDITIONS

T
TALENTS HAUTS
TALLANDIER
TAWHID-SODELIM
TDP/TRÉSOR DU
PATRIMOINE
 Liriade
TECHNIP & OPHRYS
 France agricole
 Ophrys
TERRE VIVANTE
THIERRY SOUCCAR
ÉDITIONS

U
UGA ÉDITIONS
ULMER ÉDITIONS
UNIVERSITÉ PARIS
SORBONNE

V
VAN DE VELDE
VENTS D'AILLEURS
VERDIER
VIZ MEDIA EUROPE
 Kazé
VOOLUME
V PUBLICATIONS

W
WEKA ÉDITIONS C.M.T
 Éditions Tissot
 TI/Techniques de
 l'Ingénieur
WOLTERS KLUWER FRANCE
 C.D.P.
 Groupe Liaisons
 Lamy

Y
YODEA ÉDITIONS
Z
ZULMA

CET ÉTÉ RÊVEZ, LISEZ





Syndicat national de l'édition

Retour sur une année riche en événements,
rythmée par le travail et les actions des groupes
et commissions du Syndicat national de l'édition,
que nous remercions de leur engagement quotidien au service
de l'édition et du livre. Que ce soit de nature juridique,
politique ou événementielle, de nombreuses initiatives
ont marqué l'année 2025/2026.



sne.fr



Syndicat national de l'édition
115, boulevard Saint-Germain 75006 Paris
Tél. : 01 44 40 41 50
communication@sne.fr

ISBN : 978-2-494623-10-1